

Portrait de l'emploi dans l'Industrie du papier-carton



Sommaire

Synthèse 3

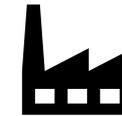
**L'industrie du papier carton
en France** 4

**Conjoncture, trajectoires et
flux d'emploi** 9

**Profils et situations
professionnelles** 18

L'industrie du papier-carton en France

- L'industrie du papier-carton compte **1 566 entreprises** employant **63 740 salariés** et représente ainsi **2% de l'emploi industriel français**.
- Le secteur présente des **particularités géographiques assez fortes**, bien qu'on trouve des structures à travers toute la France. Ainsi, près d'un salarié sur trois est employé dans un établissement localisé dans les régions **Grand-Est** ou **Nouvelle-Aquitaine**.
- La France fait partie des principaux acteurs du papier-carton en Europe, les entreprises françaises atteignent collectivement le **3^{ème} rang européen** en termes de **chiffre d'affaires** et le **4^{ème}** pour les **effectifs salariés**.



63 740
salariés

1 566
entreprises

2% de
l'emploi
industriel

+12% de
recrues en
2022



-0,7%
salariés
entre 2020
et 2022

+22%
hausse des
prix de
production

Conjoncture, trajectoires et flux d'emploi

- L'industrie du papier-carton a été **moins affectée par la crise liée au Covid-19** que l'industrie dans son ensemble. Ses niveaux de production se sont ainsi plutôt maintenus en 2020 et ont nettement progressé en 2021.
- Le contexte inflationniste de l'année 2022 a cependant fragilisé le secteur et les niveaux de production sont en baisse cette année. **Les entreprises du papier-carton ont vu leurs coûts de production davantage augmenter** que la moyenne des entreprises industrielles et les enquêtes de conjoncture récentes (carnets de commande, climat des affaires...) témoignent d'un contexte économique toujours difficile.
- Des **flux de recrutements relativement importants en 2021 et 2022** ont permis d'infléchir la baisse tendancielle des effectifs de la filière, **l'emploi est ainsi resté quasiment stable au cours des deux dernières années**.

Profils et situations professionnelles des salariés

- L'industrie du papier-carton se caractérise par des **conditions d'emploi particulièrement stables** : 96% des salariés sont en CDI, la même proportion évolue à temps complet et plus de 50% travaillent dans leur entreprise depuis 10 ans ou plus.
- La population salariée du secteur est **assez âgée**, davantage que ce qui est observé en moyenne dans les entreprises industrielles (44,5 ans contre 43,5 ans d'âge moyen) et **majoritairement masculine**.
- **Près de 30 000 salariés des entreprises du papier-carton sont des ouvriers qualifiés** soit 47% de l'emploi (32% dans l'industrie), le secteur compte relativement **peu de cadres**, ceux-ci représentant seulement 16% de l'emploi (27% dans l'industrie). Par conséquent, le **travail en horaires atypiques** est relativement fréquent et **concerne près de la moitié des salariés** (travail posté ou plannings variables).



29 380
ouvriers
qualifiés

18 100
femmes

24 170
seniors de
50 ans et
plus



L'industrie du papier carton en France

Sommaire

Vue d'ensemble	5
Implantation géographique	6
Positionnement européen	8

Le papier-carton : un secteur industriel clé et diversifié

- **Près de 64 000 salariés répartis au sein de 1 566 entreprises**
 - L'industrie du papier-carton est au cœur d'une **économie circulaire** étroitement liée à la consommation des particuliers et des entreprises.
 - Le secteur compte **1 566 entreprises employant 63 740 salariés** et représente ainsi 2% de l'emploi industriel français.
- **Un large spectre d'activités, de la fabrication à la distribution**

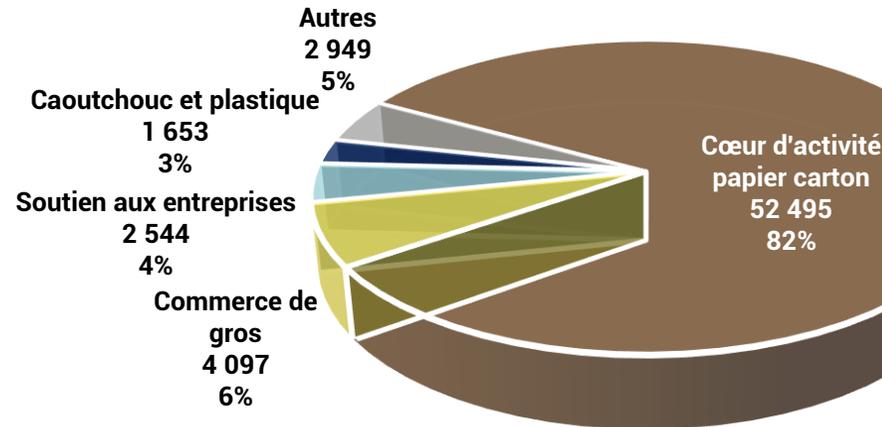
63 740

Effectifs
salariés
en 2022

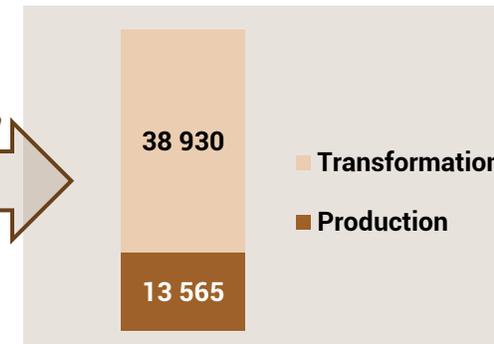
1 566

Entreprises
employeuses
en 2022

Répartition des
effectifs selon
l'activité exercée



Zoom



- **Une activité plutôt concentrée dans des structures de grande taille**

- Chaque entreprise du secteur emploie **42 salariés en moyenne**, un chiffre près de trois fois plus élevé que ce qui est observé dans l'industrie.

Répartition des
effectifs selon la
taille d'entreprise



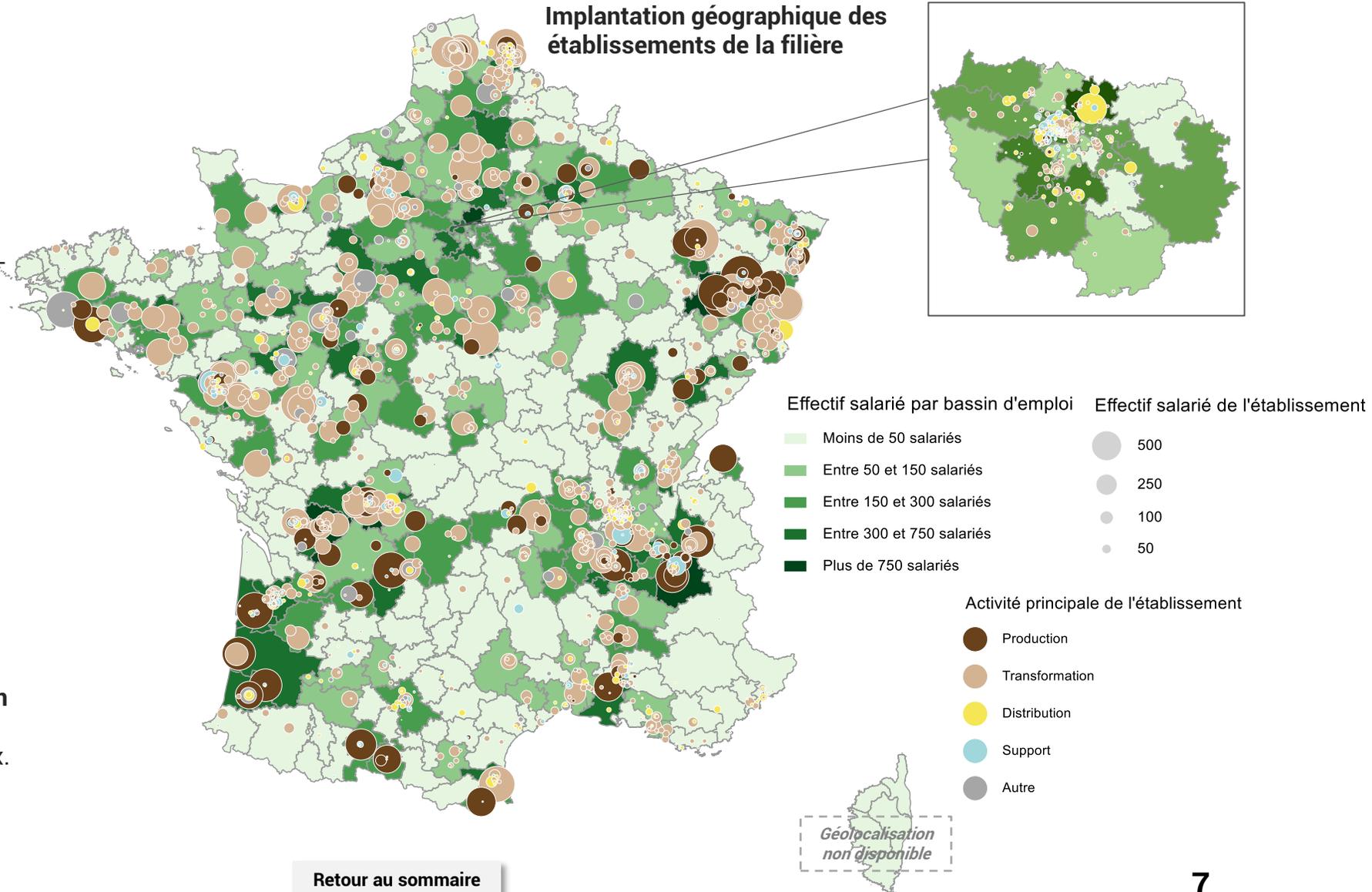
Moins de 10 salariés	Entre 10 et 20 salariés	Entre 20 et 50 salariés	Entre 50 et 100 salariés	Entre 100 et 250 salariés	250 salariés et plus
2 542 4%	3 540 6%	9 261 14%	7 025 11%	17 410 27%	23 962 38%

Note méthodologique

L'industrie du papier carton est un champ conventionnel rassemblant les salariés des structures rattachées aux conventions collectives d'IDCC 0155, 0489, 0700, 0707, 0715, 0802, 0925, 1492, 1495, 3224 et 1689. Bien que la majorité des structures du champ exercent une activité « cœur de métier » (Division 17.1 de la NAF pour la production et 17.2 pour la transformation), certaines exercent des activités transverses. Les indicateurs présentés portent généralement sur le champ conventionnel, lorsque des indicateurs portent uniquement sur le champ « cœur de métier » cela est mentionné en bas de page. Enfin, l'ensemble des indicateurs présentés relatifs aux profils et aux situations professionnelles des salariés portent uniquement sur les personnels en CDI ou CDD.

Les établissements de la filière couvrent l'essentiel du territoire

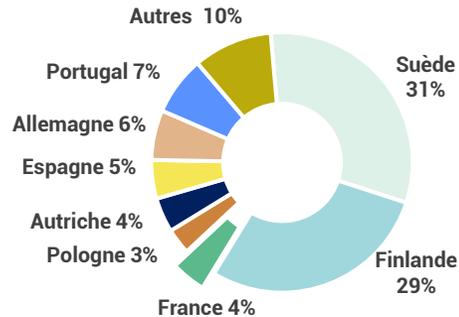
- **Des spécialités régionales marquées**
- Le **maillage territorial** des entreprises de l'industrie du papier-carton est relativement **dense et différencié** selon les domaines d'activité.
- Les principaux établissements de production de **pâte à papier** sont notamment situés dans le **sud-ouest** tandis que la **production de papier et de carton** est moins localisée bien que principalement concentrée entre la **Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes**
- L'**implantation des structures spécialisées** dans la **transformation** est **plus diversifiée** malgré l'existence de certains pôles locaux.
- L'**Île-de-France** rassemble nombre d'établissements de **distribution** et de **support**.



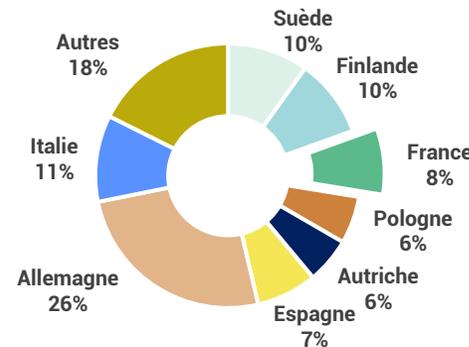
La France fait partie des principaux acteurs du papier-carton en Europe

- Le chiffre d'affaires des entreprises françaises au 3^{ème} rang européen**
 - L'Allemagne est le premier producteur européen de papier-carton en termes de chiffre d'affaires, avec un montant de près de 45,5 milliards d'euros. La France se situe au **3^{ème} rang avec 19,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires**, devant la Finlande et la Suède.
 - En outre, le secteur du papier-carton français se situe au **4^{ème} rang européen en termes d'effectifs salariés**, derrière la Pologne, où le secteur se développe rapidement, l'Italie et l'Allemagne.
- Des spécialisations propres à chaque pays**
 - La Suède et la Finlande produisent 60% de la pâte à papier européenne tandis que les productions de l'Allemagne (6%) et de la France (4%) représentent une part plus faible. Concernant le papier-carton, un quart de la production européenne est allemande, un cinquième est nordique et un peu moins d'un dixième est française.

Production de pâte à papier

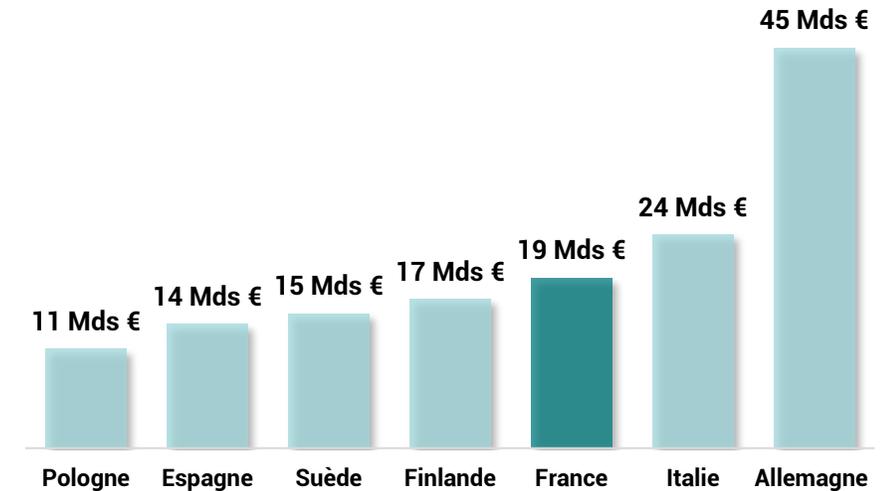


Production de papier et carton

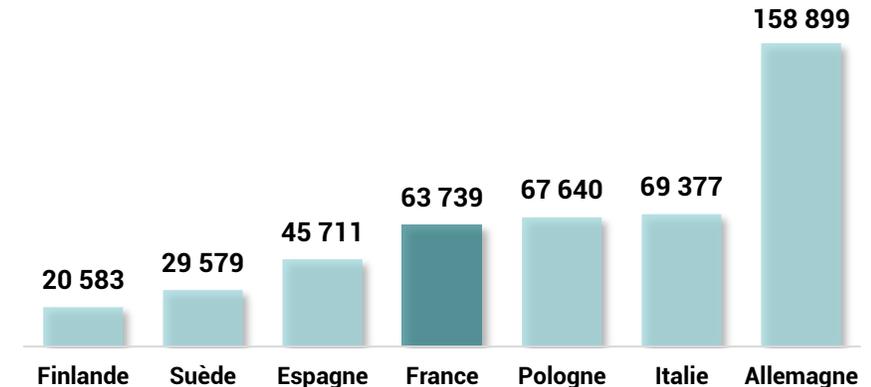


- Enfin, la concentration dans les grandes entreprises est moindre en France où l'on recense 42 salariés par structure en moyenne contre 90 en Allemagne.

Chiffres d'affaires des principaux pays européens



Effectifs salariés des principaux pays européens



Source : Eurostat 2019, CEPI 2021



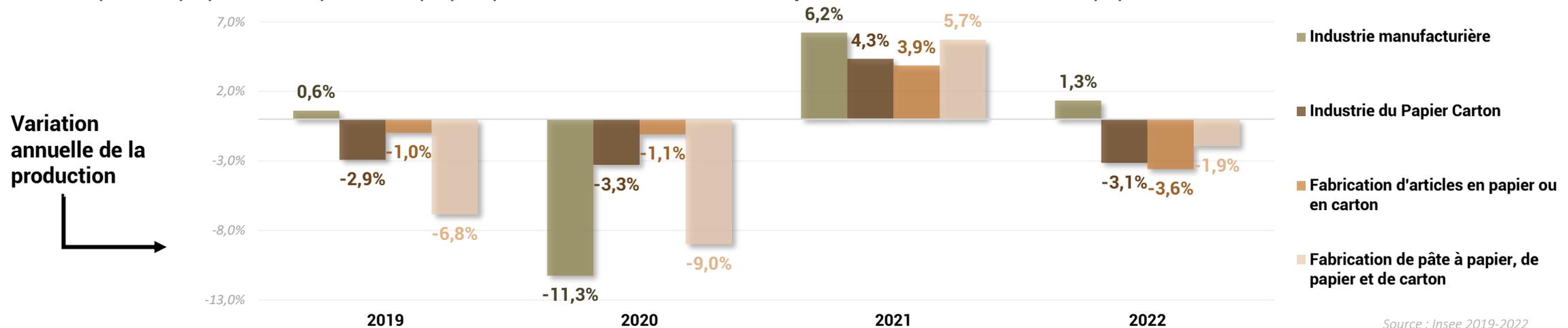
Conjoncture, trajectoires et flux d'emploi

Sommaire

Niveaux de production	10
Coûts de production	11
Sentiment économique	12
Évolution des effectifs	13
Recrutements	15

Portée par une demande soutenue, la production de l'industrie papier-carton a fait preuve de dynamisme au cours des trois dernières années

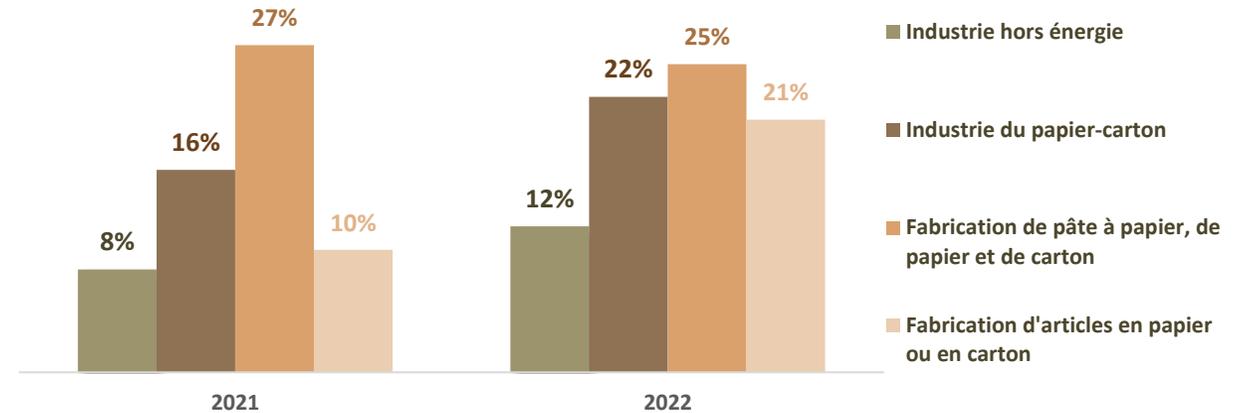
- **La production de papier-carton s'est plutôt maintenue en 2020 et a nettement progressé en 2021...**
 - La production de papier-carton a été moins affectée par la crise liée au Covid-19 (-3,3% entre 2019 et 2020) que celle de l'industrie manufacturière dans son ensemble (-11,3%). Les **activités de transformation** sont notamment à l'origine de la **robustesse du secteur en 2020**, en particulier les activités de production de papier à usage sanitaire et de papier peint, deux produits pour lesquels la demande a augmenté durant les épisodes de confinement.
 - En 2021, l'industrie du papier-carton a connu la **plus forte progression annuelle de sa production mesurée au cours des 20 dernières années (+4,3%)**. Des progrès portés notamment par les **activités de conditionnement** (fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier) qui ont su répondre à une demande croissante.
- **... Mais semble fragilisée par le contexte inflationniste récent**
 - La **production de papier-carton recule de 3,1% en 2022** tandis que dans l'ensemble de l'industrie on observe plutôt un maintien des niveaux de 2021, des disparités qui peuvent en partie s'expliquer par une **inflation sensiblement plus élevée** dans le secteur du papier-carton.



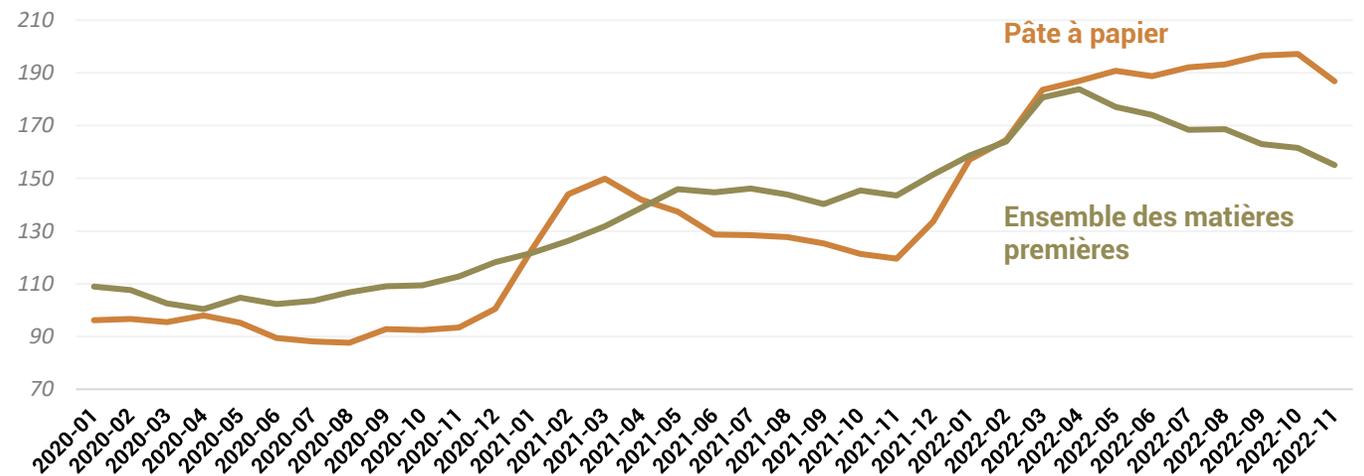
L'industrie du papier-carton souffre particulièrement du contexte inflationniste

- **Les prix de production des entreprises du secteur ont augmenté plus fortement que dans l'ensemble de l'industrie**
 - Les prix de production dans l'industrie du papier carton ont augmenté de 16% en 2021, puis de 22% en 2022. Une hausse plus importante que dans l'ensemble de l'industrie.
 - Les activités de production sont particulièrement touchées par cette hausse des prix avec une augmentation des prix de 27% en 2021, puis 25% en 2022.
- **Le prix de la pâte à papier a particulièrement augmenté**
 - Cela s'explique notamment par l'évolution des prix de la pâte à papier importée qui ont augmenté de 33% en 2021 puis de 40% en 2022.
 - On observe également une hausse significative des prix pour l'ensemble des matières premières importées en 2021. Celle-ci a néanmoins été moins marquée et la tendance s'est inversée à partir du second trimestre 2022.

Variation des prix de production



Évolution de l'indice des prix des matières premières importées



Source : Insee 2019-2022

Un climat des affaires dominé par l'incertitude

- **La majorité des entreprises du secteur ont vu leurs carnets de commande rétrécir au deuxième semestre 2022**
 - Au second semestre 2022, les carnets de commande des entreprises du papier-carton ont diminué pour atteindre un des plus bas niveaux de la dernière décennie. Dans le reste de l'industrie, leur niveau s'est aussi dégradé mais dans une plus faible proportion.
 - L'inflexion du niveau des carnets de commandes se reflète dans les prévisions de production de l'industrie du papier carton tandis que celles-ci restent stables dans le reste de l'industrie.
- **L'incertitude économique ressentie par les acteurs de la filière est plus élevée que dans l'ensemble de l'industrie**
 - La part d'employeurs ressentant de l'incertitude économique est élevée, tant pour l'ensemble de l'industrie (33%) que dans la filière du papier-carton (41%).
 - De façon générale, le climat des affaires s'est dégradé en 2022, davantage dans l'industrie du papier-carton que dans le reste de l'industrie.

Évolution du climat des affaires entre juin et décembre 2022



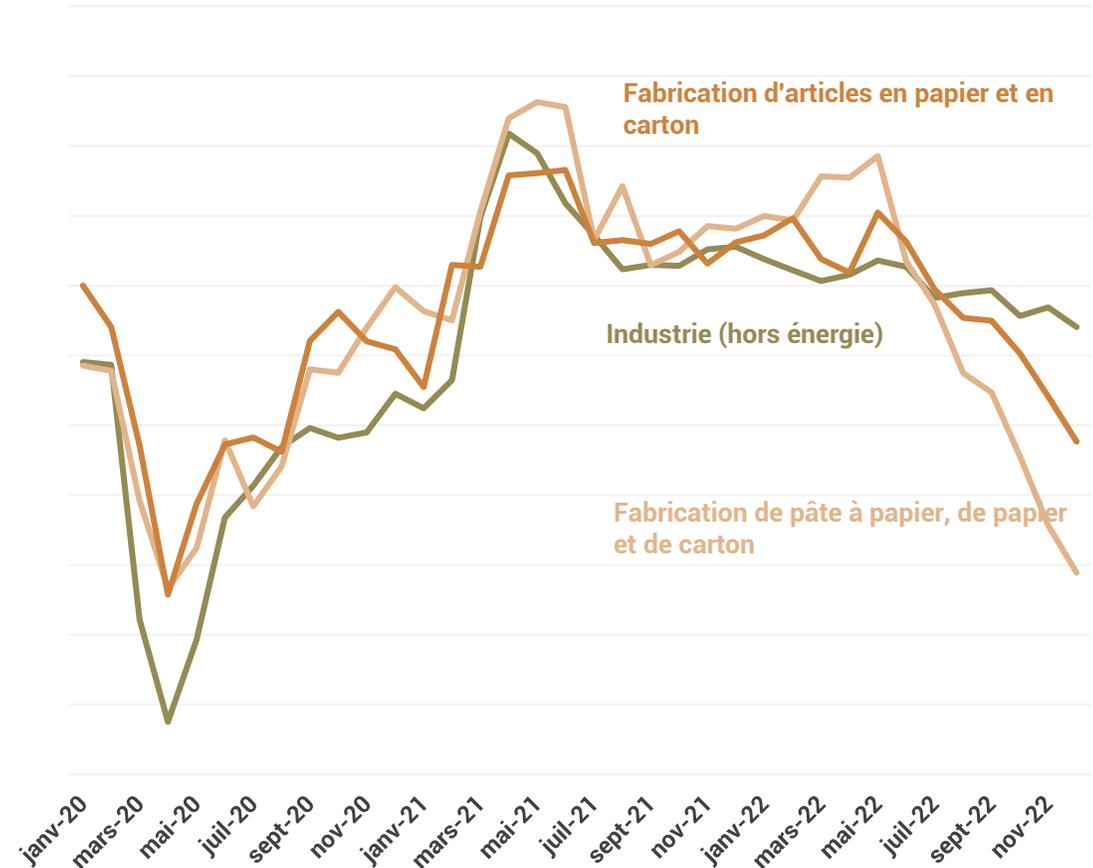
Industrie du
Papier-Carton



Ensemble
de l'industrie



État des carnets de commandes des entreprises

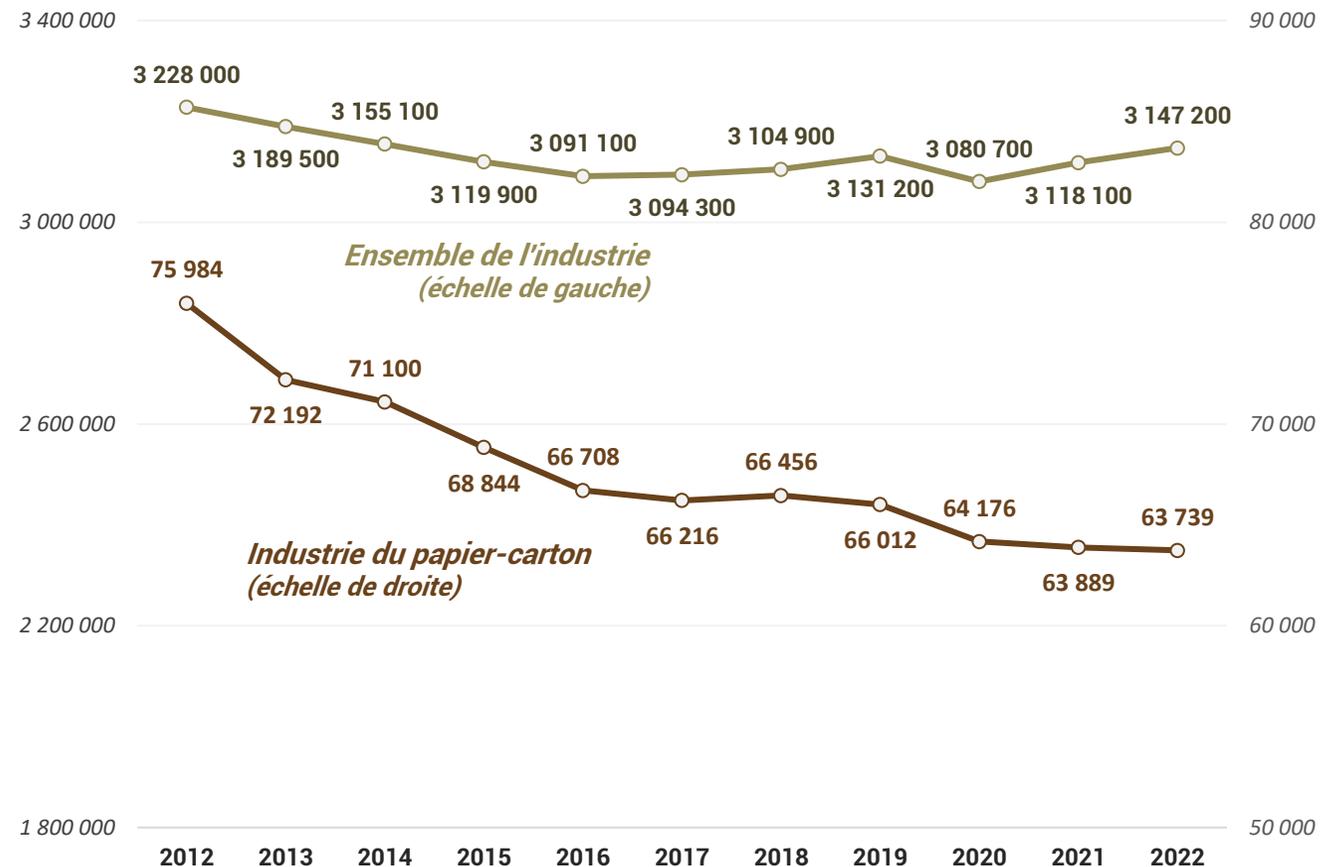


Note de lecture : En novembre 2022, le solde d'opinion de l'évolution des commandes dans la fabrication de pâte à papier, de papier et carton est de -60. Cela signifie que la proportion d'employeurs indiquant que leurs carnets de commandes augmentent est 60 points inférieure à la proportion d'employeurs indiquant l'inverse.

La diminution tendancielle des effectifs de l'industrie du papier-carton ralentit

- **L'emploi dans le secteur s'est nettement contracté au cours des 20 dernières années**
 - Sur la période 2002-2012, le rythme moyen d'évolution des effectifs dans l'industrie du papier-carton était de **-2,9%** par an, ce qui correspond à un recul de 25 500 emplois.
 - La trajectoire baissière du nombre de salariés de l'industrie du papier carton s'est ensuite clairement infléchie au cours de la dernière décennie. L'emploi n'a ainsi plus reculé que de **-1,7%** entre 2012 et 2022 en moyenne annuelle (-12 200 emplois).
- **La trajectoire des effectifs tend à se stabiliser depuis deux ans**
 - Après une année 2020 marquée par un recul significatif des effectifs et un maintien des niveaux de production dans le contexte de crise sanitaire, la courbe des effectifs du papier-carton se stabilise.
 - En particulier, le regain de production observé en 2021 se traduit par une stabilisation des effectifs (**-0,4%** en 2021 puis **-0,2%** en 2022).

Trajectoire des effectifs de l'industrie et de l'industrie du papier-carton (2012-2022)



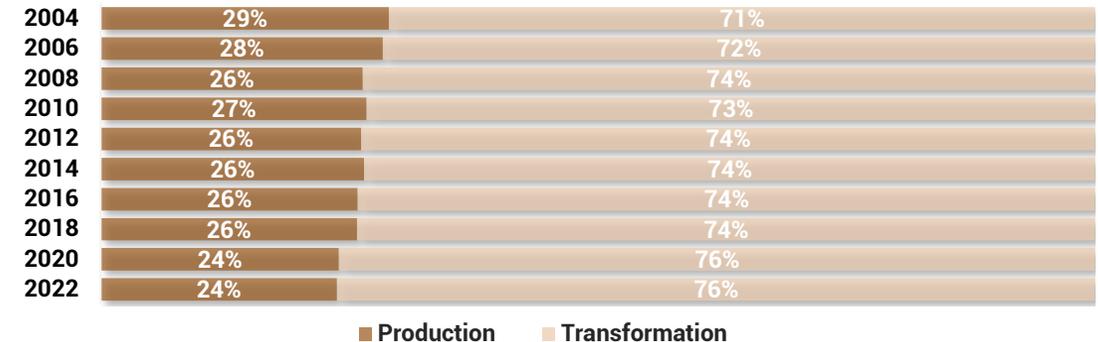
Source : Insee 2012-2022

Des trajectoires d'emploi différenciées selon les activités

- **Le poids des activités de transformation dans les effectifs salariés du secteur suit une trajectoire croissante**

- Entre 2012 et 2022, les **effectifs des entreprises exerçant des activités de production ont plus fortement diminué** (-20,4%) que ceux des entreprises spécialisées dans la transformation (-9,3%).
- Cette tendance ayant déjà été amorcée lors de la décennie précédente, **la composition du secteur a sensiblement été modifiée** : 29% des salariés évoluaient dans la production en 2004 contre 24% en 2022.

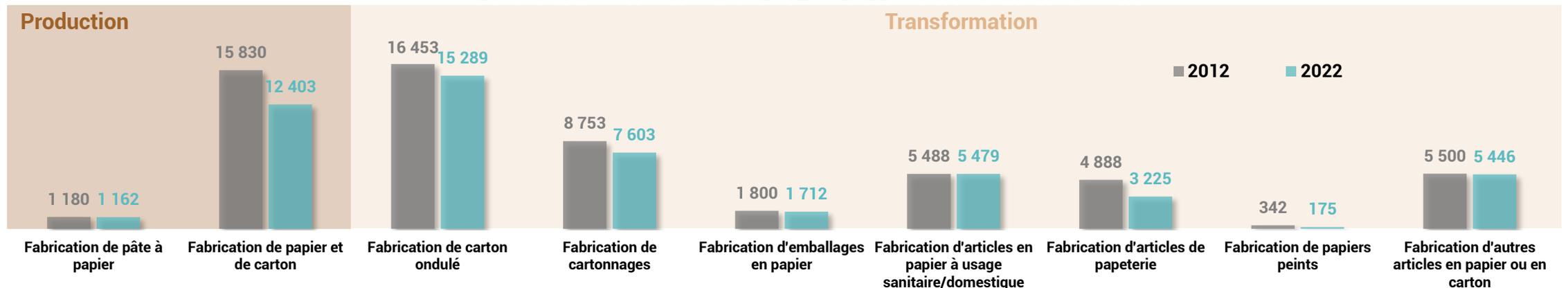
Évolution de la répartition des effectifs selon le domaine d'activité



- **Les effectifs liés à certaines activités de conditionnement ainsi qu'au papier à usage sanitaire sont stables depuis plusieurs années**

- Ainsi, dans certains secteurs de la transformation comme le carton ondulé ou le papier à usage sanitaire, les effectifs sont restés plutôt stables au cours des 10 dernières années évoluant de respectivement -0,7% et 0,0%.

Évolution des effectifs entre 2012 et 2022 selon le domaine d'activité



Source : Insee 2012-2022

Le nombre de salariés recrutés dans le secteur du papier-carton est au plus haut

- **Une trajectoire des recrutements similaire à celle de l'ensemble de l'industrie et sensible à la conjoncture économique**
 - Le nombre de recrues accueillies par les entreprises du papier-carton a sensiblement reculé en 2020 (-25%), de même que dans l'industrie en général (-18%).
 - Les années 2021 et 2022 sont au contraire synonyme de rebond des recrutements. Ainsi, le nombre d'entrants dans les structures du papier-carton est passé de 4 840 en 2020 à 6 220 en 2021 puis 6 960 en 2022 **dépassant ainsi le niveau de 2019**. Un accroissement d'ampleur similaire s'observe dans l'industrie.
- **Un turnover qui demeure faible**
 - Le turnover mesuré dans le papier-carton est relativement **faible**, à l'instar de ce qui est constaté dans beaucoup de secteurs industriels.

Turnover selon le secteur d'activité



11%

Industrie du papier-carton

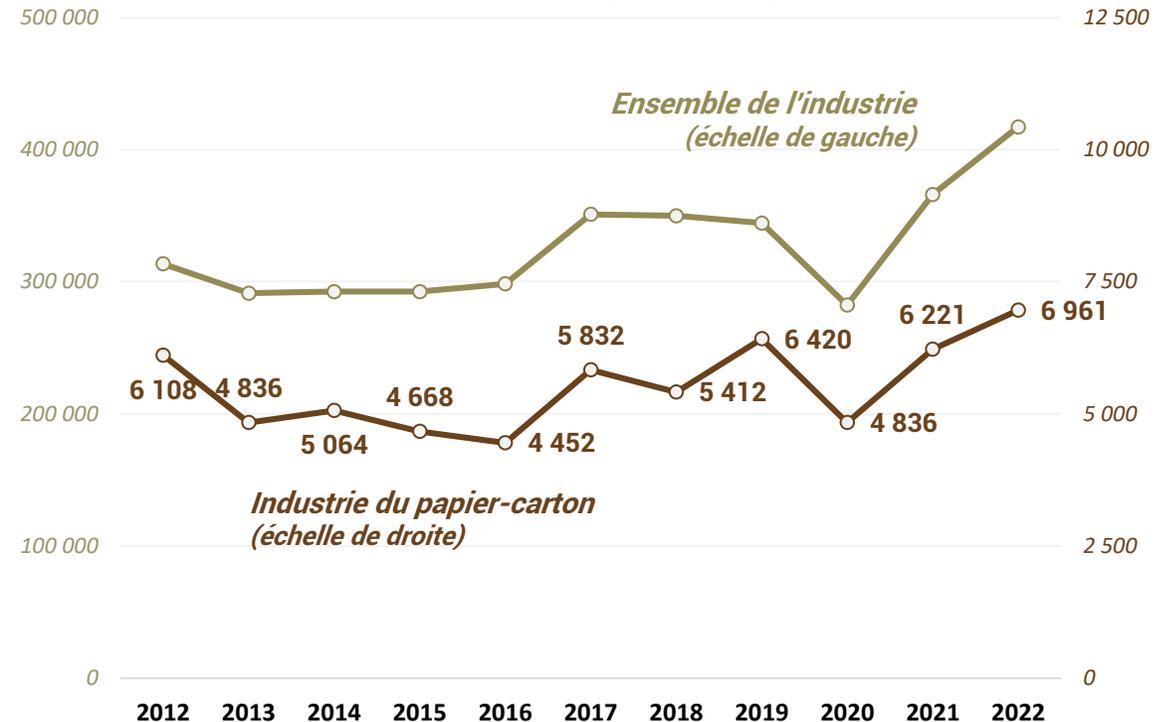
12%

Ensemble de l'industrie

23%

Ensemble de l'économie

Évolution du nombre de recrutements en CDI et CDD (2012-2022)



Source : Insee & Urssaf 2012-2022

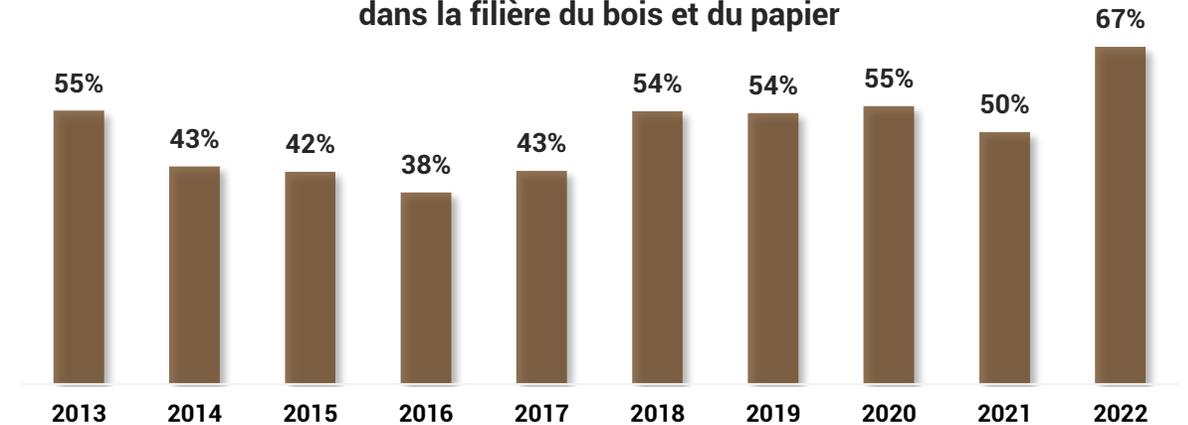
Le contexte de tension sur les recrutements n'épargne pas l'industrie du papier-carton

- **Les employeurs de la filière signalent des difficultés croissantes à recruter**
 - Bien que les recrutements soient en hausse, **la part des projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs s'accroît** et atteint son niveau **le plus haut des 10 dernières années**, passant de 50% en 2021 à 67% en 2022.
 - La part de projets de recrutements jugés difficiles est **plus élevée dans la filière du bois et du papier (67%)** que dans l'ensemble de l'industrie (62%) ou l'ensemble de l'économie (58%).
 - Ces **difficultés de recrutement sont marquées sur certains métiers emblématiques de la filière** tels que les ouvriers qualifiés de l'impression et du façonnage (87% de projets de recrutement jugés difficiles), les ouvriers qualifiés de la fabrication de papier-carton (71%) et les ouvriers du magasinage et de la manutention (75%).

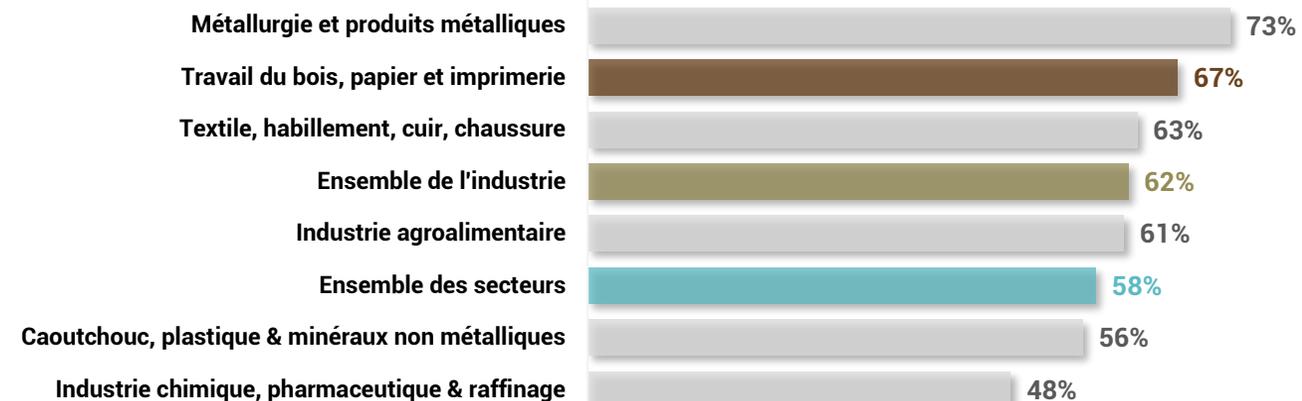
Note méthodologique

La part de projets jugés comme « difficiles » est un indicateur subjectif des difficultés de recrutement. Il ne traduit pas une impossibilité à recruter – la plupart des recrutements difficiles finissent par aboutir – mais plutôt le ressenti des employeurs quant aux freins et obstacles rencontrés. Pour une appréhension plus complète du sujet des tensions de recrutement, l'indicateur de part de projets difficiles peut être complété par des mesures plus objectives (cf. page suivante).

Évolution de la part des projets de recrutements jugés difficiles dans la filière du bois et du papier



Part des projets de recrutements jugés difficiles par secteur d'activité



Source : Pôle Emploi, Enquête BMO 2022

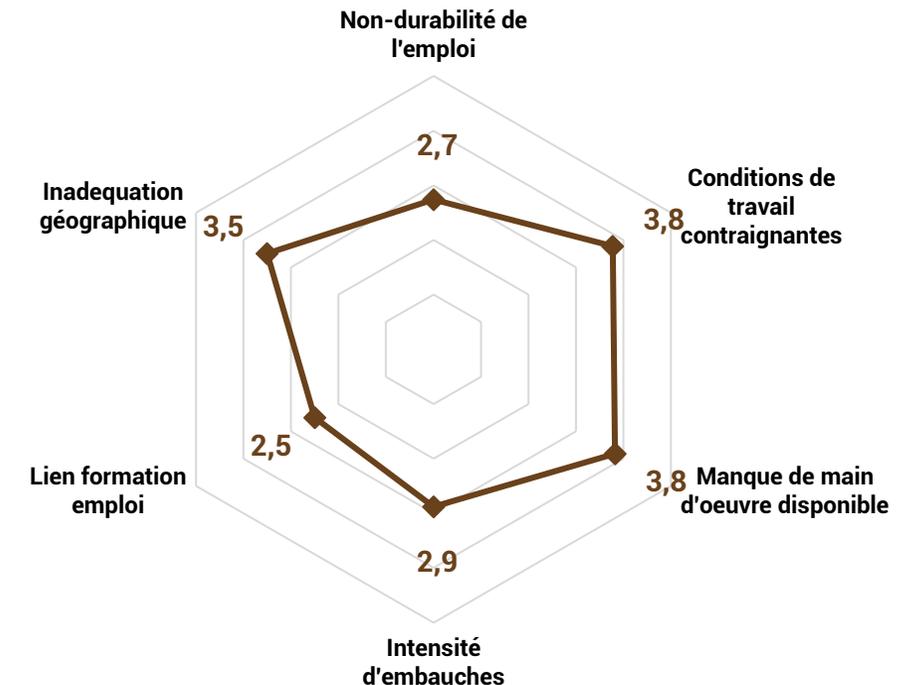
Un ressenti des employeurs objectivé

- **Les conditions de travail contraignantes et les particularités géographiques peuvent nuire à l'attractivité de la filière...**
 - Les **conditions de travail atypiques** (travail posté, de nuit, le week-end...), fréquentes dans le secteur notamment pour les ouvriers, apparaissent comme **une des principales causes des difficultés de recrutement** rencontrées par les entreprises du papier-carton
 - La **spécificité territoriale du secteur** induit, de même, des difficultés de recrutement concentrées sur les personnels non-cadres, traditionnellement caractérisés par une plus faible mobilité géographique.
 - Enfin, le **manque de main d'œuvre disponible** est également une cause importante des tensions de recrutement, en particulier pour les métiers qualifiés.
- **... malgré des conditions d'emploi stables favorisant la fidélisation des salariés et limitant ainsi l'intensité des embauches.**
 - Contrairement à ce qui est observé dans d'autres secteurs d'activité, **la stabilité des emplois du papier-carton est un atout** face aux tensions, contribuant à fidéliser les salariés et réduisant les besoins de recrutement.

Note méthodologique

Les indicateurs élaborés par la Dares, et adaptés dans le cadre de cette étude à la filière papier-carton visent à identifier les déterminants des tensions. Ils apportent un éclairage objectif quant à la nature des tensions de recrutement et permettent ainsi d'identifier les causes des freins rencontrés par les employeurs. Ces indicateurs sont calculés sur une échelle de 0 à 5, plus l'indicateur est élevé plus son impact sur les difficultés de recrutement est déterminant.

Principales causes des tensions dans la filière papier-carton*



** Seules les fonctions du cœur de métier sont considérées dans cette analyse, les chiffres présentés ici ne sont pas représentatifs des éventuelles difficultés de recrutement rencontrées pour les métiers de l'administratif ou du commercial*

Source : Traitements Quadrat-études sur données Dares 2022



Profils et situations professionnelles

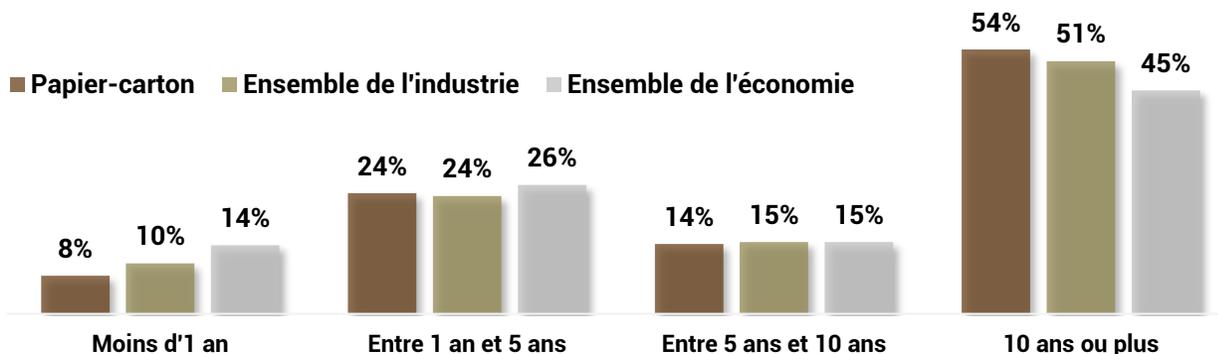
Sommaire

Durée dans l'emploi	19
Recours au CDD	20
Âge des salariés	21
Niveaux de diplômes	24
Catégories socio-professionnelles	25
Familles de métiers	27
Modalités de temps de travail	28
Recours à l'intérim	29
Salariés en situation de handicap	31
Rémunérations	32
Égalité professionnelle	36

L'industrie du papier-carton se caractérise par des conditions d'emploi particulièrement stables

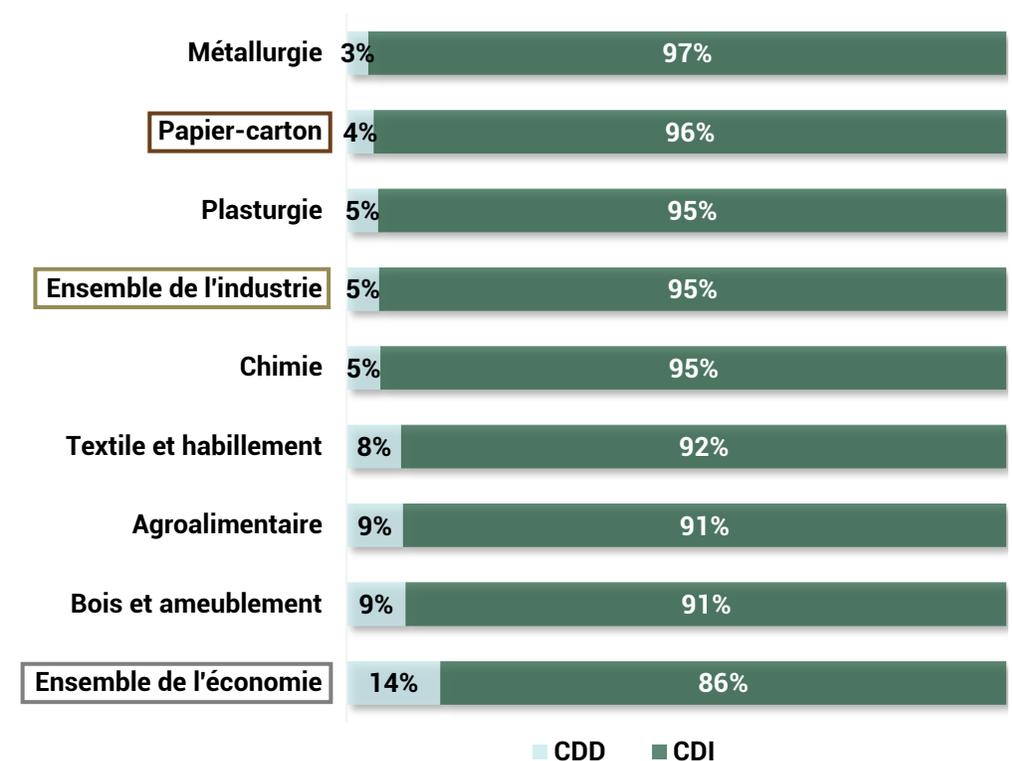
- **La plupart des salariés de l'industrie du papier carton occupent un contrat à durée indéterminée**
 - 96% des salariés du papier-carton sont en CDI, un chiffre sensiblement plus élevé que la moyenne tous secteurs confondus (86%) mais identique à ce qui est observé dans l'ensemble de l'industrie.
 - En particulier, les métiers de la recherche et développement, de la maintenance ou du QHSE s'exercent quasi-exclusivement en CDI dans le secteur.
- **L'ancienneté moyenne des salariés de la filière est relativement élevée**
 - Plus de la moitié des salariés (54%) des entreprises du papier carton ont intégré leur structure il y a 10 ans ou plus, un niveau similaire à celui observé dans l'ensemble de l'industrie et sensiblement supérieur à ce qu'on mesure tous secteurs confondus.

Répartition des effectifs selon la tranche d'ancienneté



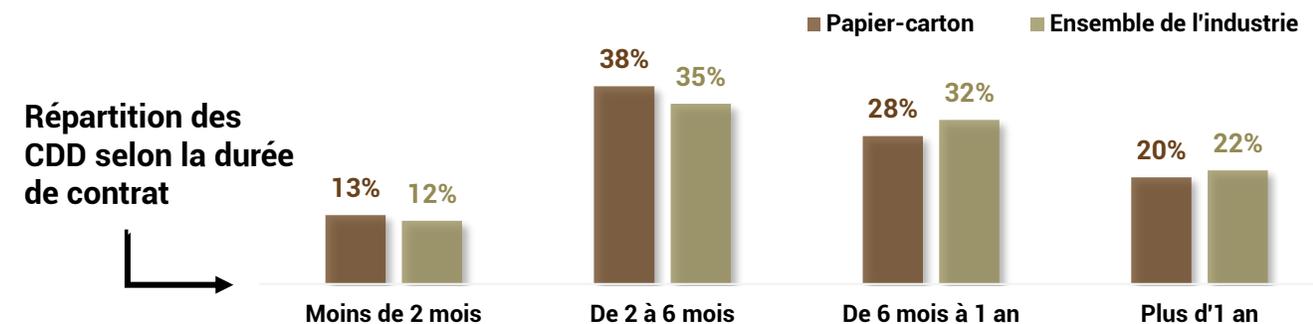
[Retour au sommaire](#)

Répartition des salariés selon le contrat de travail et le secteur d'activité

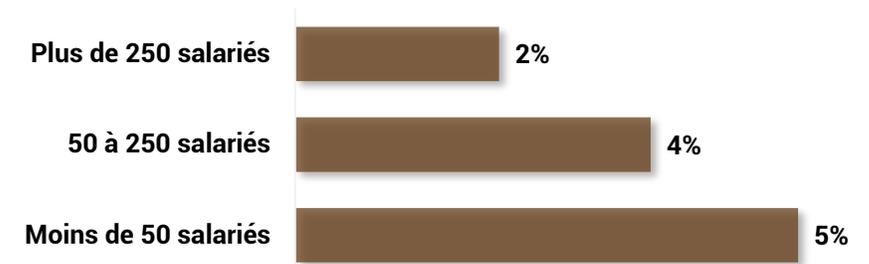


Les salariés en CDD sont peu nombreux et ont des profils spécifiques

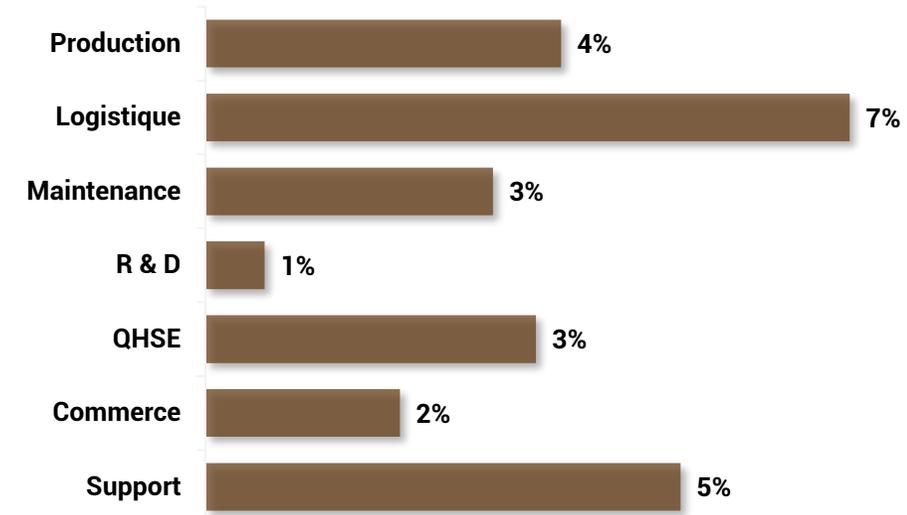
- **Les salariés en CDD sont surreprésentés dans les métiers de la logistique**
 - 2 520 salariés des entreprises du papier-carton évoluent en CDD, soit 4% de l'emploi total. Leurs situations professionnelles diffèrent de celles de l'ensemble des salariés, en particulier au regard de la taille des structures employeuses et des métiers exercés.
 - Le recours aux salariés en CDD est notamment plus important dans les établissements de petite taille où ils représentent 5% des effectifs. Ces entreprises rassemblent plus du tiers des CDD de la filière.
 - Les salariés en CDD sont proportionnellement plus nombreux dans les métiers de la logistique où ils représentent 7% de l'emploi, on les retrouve notamment dans les métiers d'ouvrier non qualifié du tri, de l'emballage et de l'expédition (17% de CDD) et d'ouvrier non qualifié de production (9%).
- **Près de la moitié des CDD durent plus de six mois**
 - 28% des CDD proposés par les entreprises du secteur durent de six mois à un an et 20% durent plus d'un an, des proportions comparables à celles observées dans l'ensemble de l'industrie.



Part de salariés en CDD selon la taille de structure



Part de salariés en CDD selon la famille de métiers



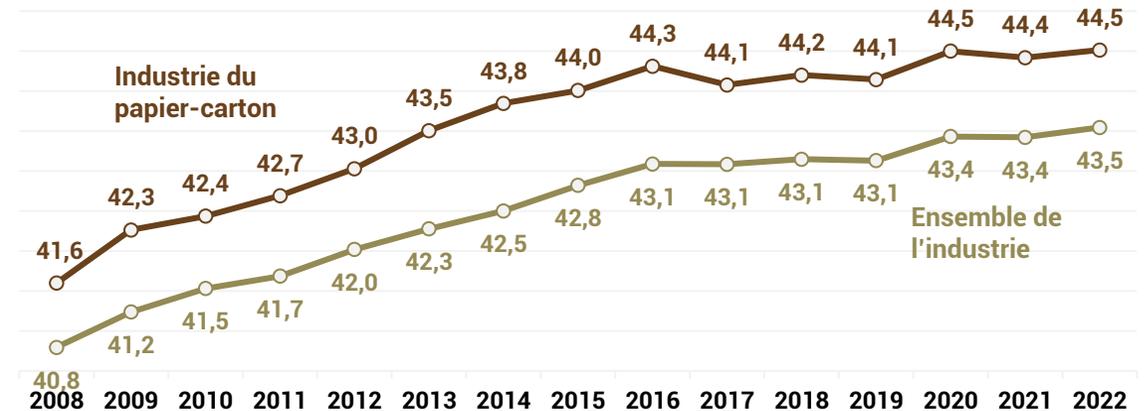
Une population salariée relativement âgée

- **La progression de l'âge moyen des salariés du papier-carton s'est infléchie au cours des dernières années...**
 - Tandis que l'âge moyen des salariés de la branche progressait de manière rapide entre 2008 et 2015 (moins de 42 ans en 2008 contre 44 ans en 2015) la tendance s'est ralentie depuis, à l'image de ce que l'on observe dans l'ensemble de l'industrie.
 - Bien que la moyenne d'âge du secteur soit repartie à la hausse entre 2019 et 2020, les flux de recrutements élevés des années 2021 et 2022 ont permis une stabilisation autour de 44,5 ans – contre 43,5 ans pour l'ensemble de l'industrie.
 - La pyramide des âges des salariés du papier carton est ainsi asymétrique à droite, vers les âges supérieurs à 50 ans, en comparaison avec la pyramide de l'ensemble de l'industrie, témoignant de la surreprésentation des personnels plus âgés dans le papier-carton.
- **... Mais le secteur demeure l'un des plus âgés de l'industrie**

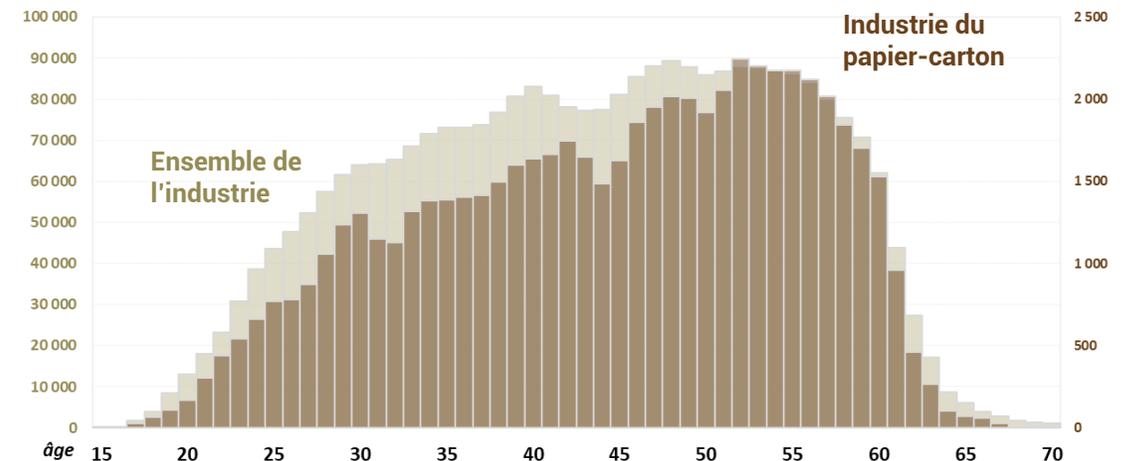
Âge moyen des salariés selon le secteur d'activité

Bois et ameublement	Industries chimiques	Ensemble de l'industrie	Métallurgie	Industrie pharm.	Plasturgie	Papier-Carton	Textile et habillement
41,1 ans	43,1 ans	43,5 ans	43,8 ans	44,0 ans	44,1 ans	44,5 ans	44,6 ans

Évolution de l'âge moyen des salariés



Pyramide des âges



Source : Insee Dads, 2020 | Projections Quadrat-Etudes 2021 et 2022 pour l'ensemble de l'industrie et l'industrie du papier-carton

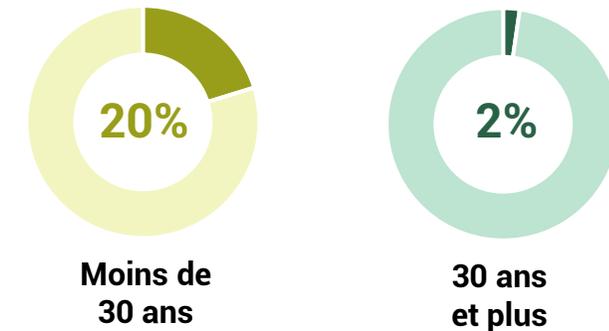
6 700 salariés de l'industrie du papier-carton ont moins de 30 ans

- **Les jeunes occupent plus souvent des contrats à durée déterminée et des postes opérationnels**
 - Les 6 700 salariés de moins de 30 ans du secteur représentent **11% de l'emploi total**, un chiffre **inférieur à ce qui est observé dans l'ensemble de l'industrie** (13%).
 - **20% des salariés de moins de 30 ans sont en CDD** contre 2% des 30 ans et plus.
 - Les moins de 30 ans du papier-carton sont davantage présents dans les **postes à faible niveau de responsabilité**, en effet, ils comptent pour **19% des ouvriers non qualifiés**.
 - Les moins de 30 ans constituent notamment 23% des «Ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage et de l'expédition », 19% des « Ouvriers non qualifiés de la production » ainsi que 18% des « Employés administratifs ».
- **La part des jeunes dans les recrutements des entreprises de la filière est sensiblement inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'économie mais similaire à celle de l'industrie**

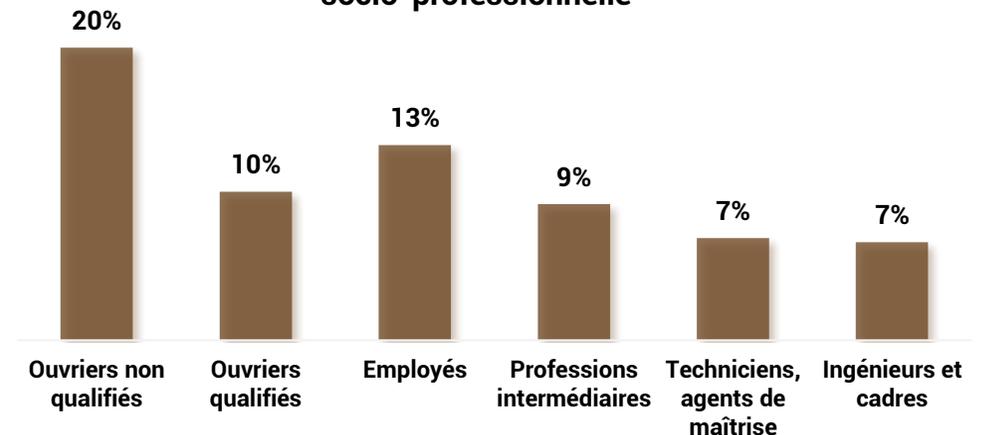
Part des moins de 30 ans dans les recrutements selon le secteur d'activité

Industrie pharma.	Textile et habillement	Métallurgie	Papier-Carton	Plasturgie	Ensemble de l'industrie	Industries chimiques	Ensemble de l'économie	Bois et ameublement
31%	33%	34%	36%	38%	38%	40%	44%	46%

Part de salariés en CDD selon l'âge



Part de salariés de moins de 30 ans selon la catégorie socio-professionnelle



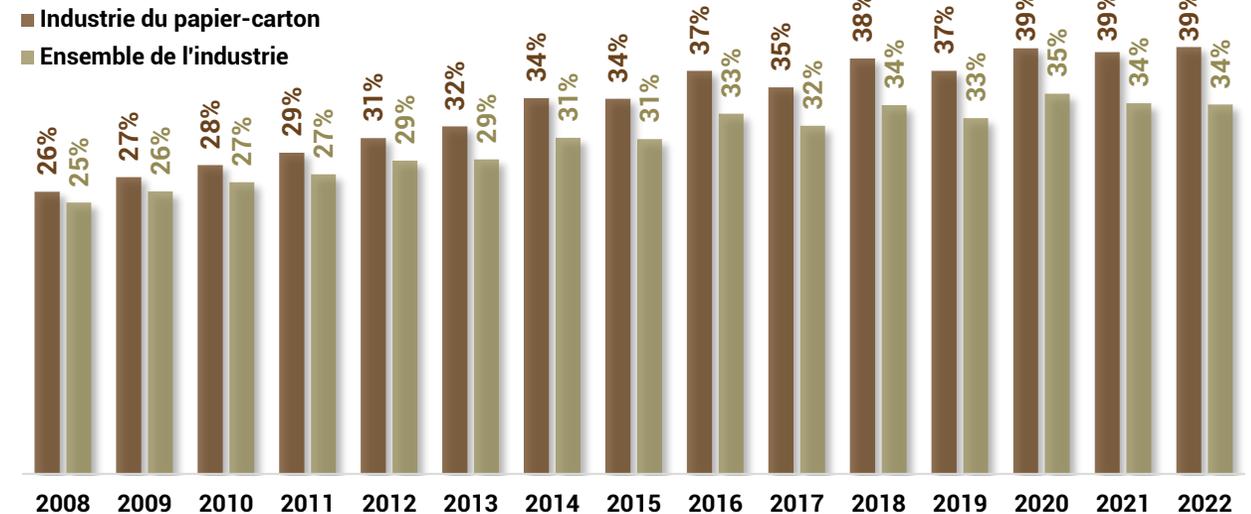
Les seniors sont en nombre croissant

- **Près de 40% des salariés de l'industrie du papier-carton ont 50 ans ou plus**
 - 24 170 salariés ont 50 ans ou plus, soit 39% des effectifs. Bien qu'elle se soit stabilisée au cours des dernières années – à l'instar de l'âge moyen – **la part de seniors dans les effectifs du papier-carton a nettement progressé depuis 2008 (+14 points)** et se situe à un niveau **sensiblement supérieur à ce qui est observé dans l'ensemble de l'industrie (34%)**.
 - Le nombre élevé de seniors dans les effectifs s'explique non seulement par le **vieillessement tendanciel de la population** mais également par le **nombre conséquent de seniors recrutés**. En effet, **près d'une recrue sur cinq a 50 ans ou plus**, un chiffre légèrement supérieur à celui de l'industrie dans son ensemble.
- **Les seniors sont quasiment tous en CDI mais leurs situations professionnelles sont variées**
 - Les seniors sont présents dans toutes les catégories socio-professionnelles. Leur nombre est particulièrement élevé parmi les techniciens et relativement faible parmi les employés et les ouvriers non qualifiés.

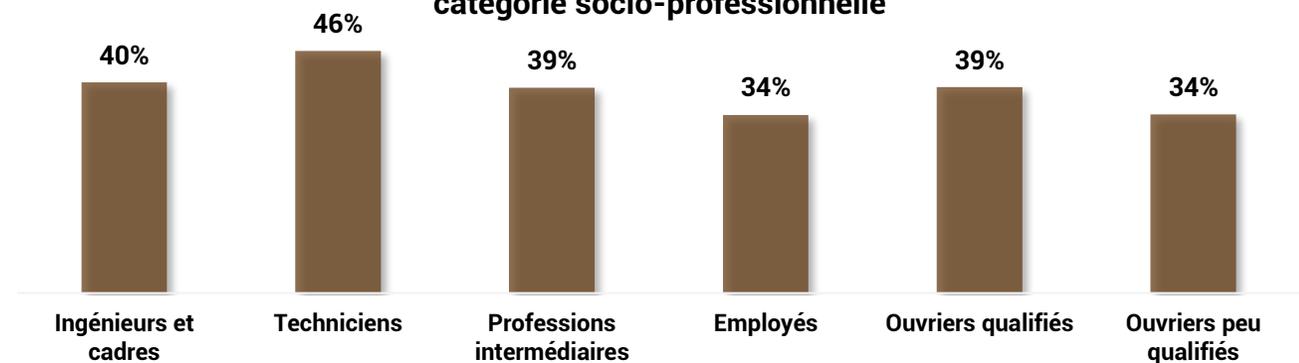
Part des salariés de 50 ans ou plus occupant CDI



Évolution de la part de salariés de 50 ans ou plus dans les effectifs

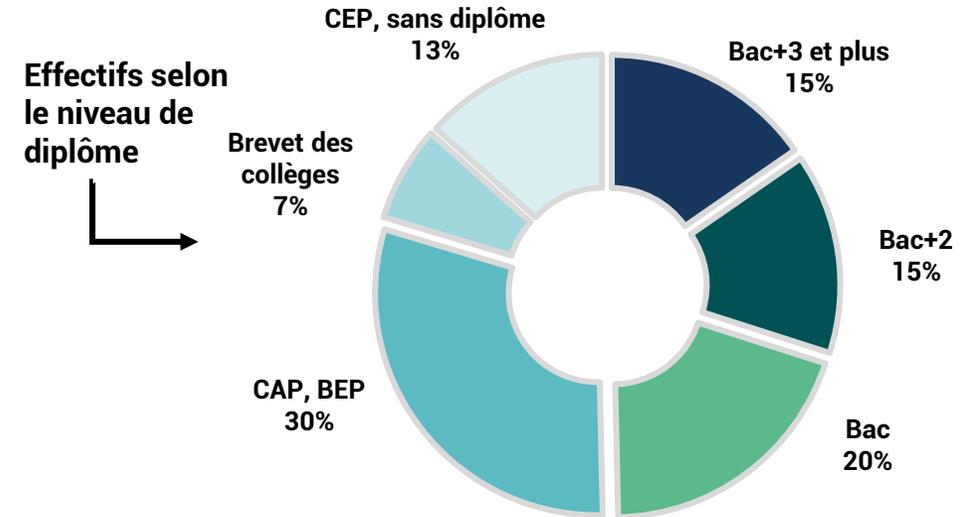


Part de salariés de 50 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle

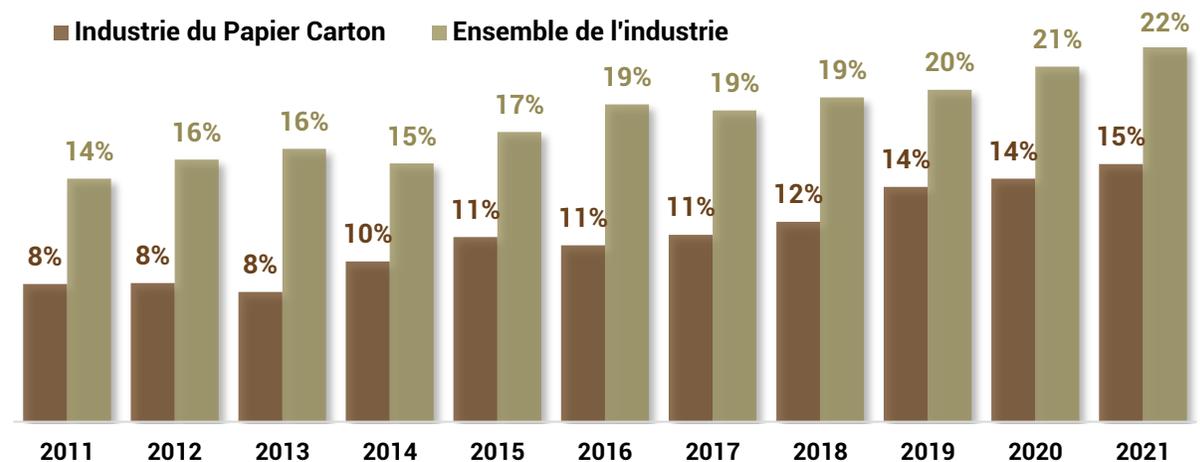


Des salariés au niveau de diplôme de plus en plus élevé

- **Près d'un tiers des salariés sont diplômés du supérieur**
 - Le niveau de diplôme des salariés des entreprises du papier-carton a augmenté de façon continue au cours des dernières années et 30% des salariés ont un diplôme de niveau supérieur au Bac.
 - Parmi les salariés diplômés du supérieur on dénombre autant de salariés issus de formations de niveau Bac+2 (BTS et DUT) que de salariés issus de parcours plus longs (Licence, Master).
 - La part d'individus sans diplôme a tendance à diminuer au cours du temps et constitue un peu moins de 13% de l'emploi.
- **Les salariés de la filière papier-carton sont issus d'études moins longues en moyenne que les salariés de l'industrie dans son ensemble**
 - La hausse du niveau de diplôme n'est pas propre à l'industrie du papier-carton. Depuis 2011, la part des salariés de la filière diplômés d'un niveau Bac +3 a progressé de 7 points, contre +8 points dans l'ensemble de l'industrie.
 - Les personnels non titulaires du Bac sont proportionnellement moins nombreux dans l'ensemble de l'industrie que dans la filière papier-carton : 4% des salariés de l'industrie ont arrêté leurs études après le brevet des collèges (7% dans le papier-carton) et 27% sont détenteurs d'un CAP ou d'un BEP (30% dans le papier-carton).



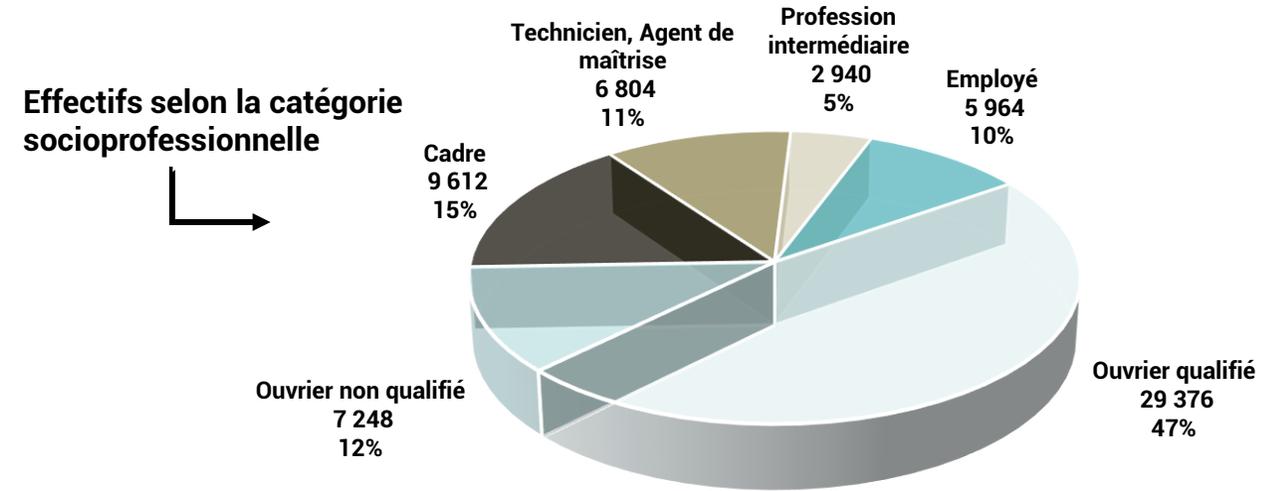
Part de salariés titulaires d'un diplôme de niveau Bac +3 et plus



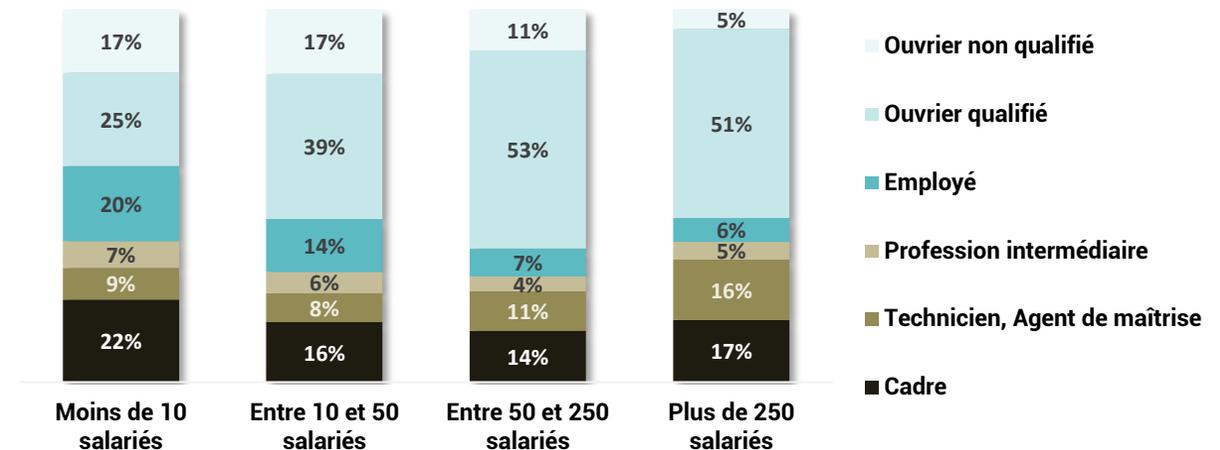
Source : Insee Enquête Emploi, 2020

La majorité des salariés de l'industrie du papier-carton sont des ouvriers

- **Près de 30 000 salariés du secteur sont des ouvriers qualifiés**
 - Un peu plus de **36 300 salariés de l'industrie du papier carton sont des ouvriers** et 80% d'entre eux sont des ouvriers qualifiés.
 - Ainsi, la majorité des salariés du secteur ont des **profils qualifiés et des compétences spécifiques** : les cadres, techniciens et ouvriers qualifiés constituent les trois quarts de l'emploi.
- **Les ouvriers qualifiés exercent principalement au sein des moyennes et grandes structures**
 - Les **ouvriers qualifiés** représentent un peu plus de la moitié des salariés des **moyennes et grandes entreprises**.
 - La tendance est inverse pour les **ouvriers non-qualifiés** et les **employés**, proportionnellement plus nombreux au sein des **petites structures**.
 - Enfin, certaines catégories socio-professionnelles présentent des profils d'âge singuliers : avec une moyenne d'âge de 41,5 ans, les **ouvriers non qualifiés sont les plus jeunes** tandis que les **techniciens et les cadres sont généralement plus âgés**, respectivement 46,5 ans et 45,2 ans en moyenne.



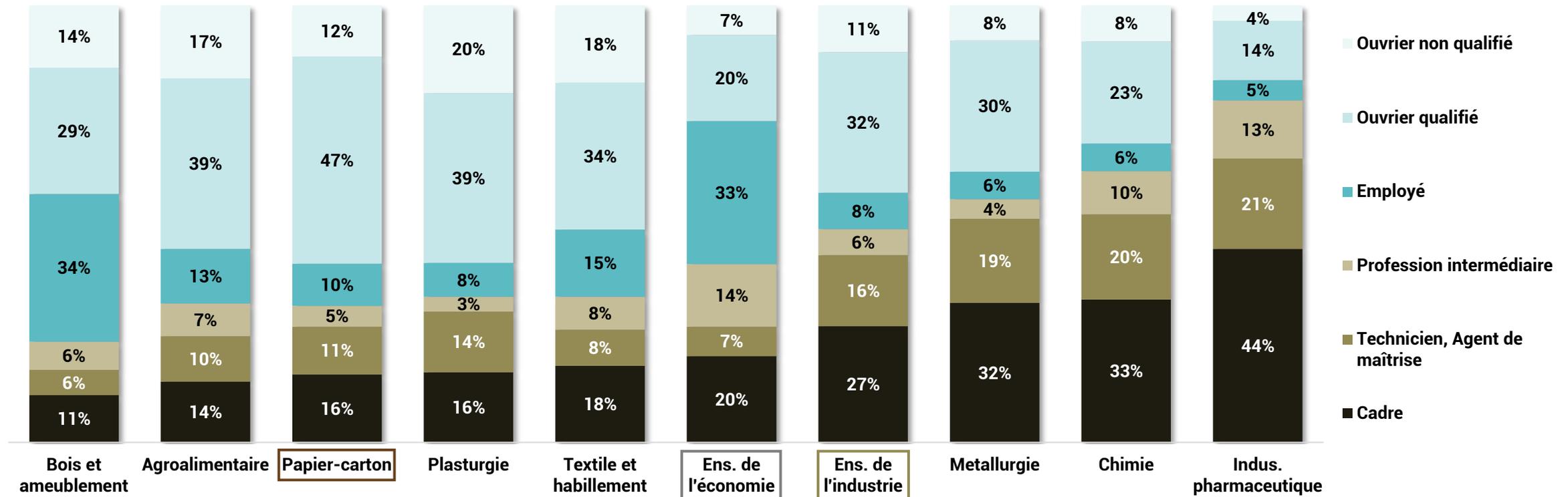
Effectifs selon la catégorie socioprofessionnelle et la taille d'entreprise



Le secteur du papier-carton fait partie des industries où les ouvriers qualifiés sont les plus nombreux

- La proportion d'ouvriers qualifiés dans le papier-carton est une fois et demie plus importante que dans l'ensemble de l'industrie et la part de cadres deux fois plus faible

Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité

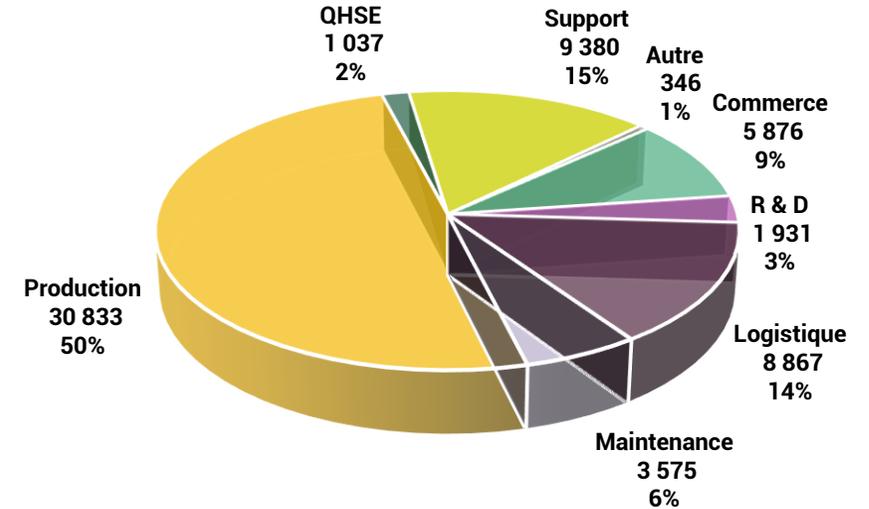


Note de lecture : 32% des salariés de l'ensemble de l'industrie sont des ouvriers qualifiés

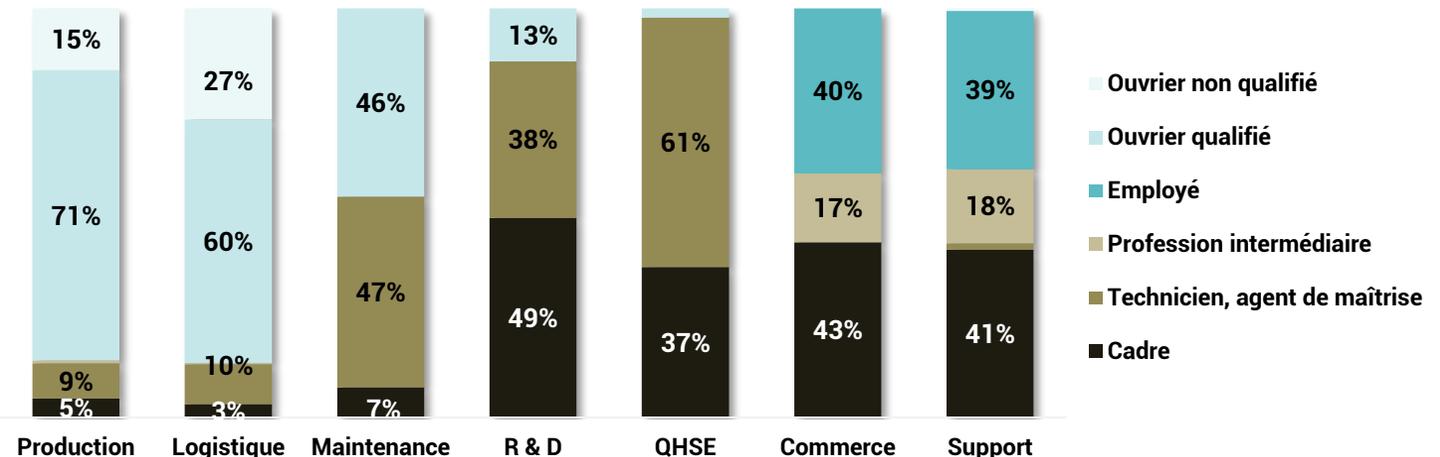
Les trois quarts des salariés du secteur exercent une activité du « cœur de métier »

- **La moitié des salariés occupent un métier de la production**
 - Parmi les 61 800 salariés du secteur, **30 800 exercent un métier de la production**, 8 900 sont dans la **logistique**, 3 600 dans la **maintenance**, 1 900 ont des activités de **recherche** et 1 000 dans la **QHSE**. Ainsi, 75% des effectifs se consacrent à des activités du cœur de métier.
 - La répartition des effectifs par métiers est stable au cours du temps.
- **Des catégories socio-professionnelles propres à chaque métier**
 - Les métiers de la **production** et de la **logistique** comptent une **part importante d'ouvriers qualifiés** et relativement **peu de cadres**.
 - En effet, ceux-ci sont **davantage présents dans les métiers du support et du commerce**, leur nombre ayant sensiblement progressé dans ces métiers depuis 10 ans – la part de cadres dans les métiers de support est par exemple passée de 28% à 40%.

Répartition des effectifs selon la famille de métiers



Répartition des effectifs selon la famille de métiers et la catégorie socioprofessionnelle



L'industrie du papier-carton se caractérise par une large diffusion du temps complet et des rythmes de travail atypiques

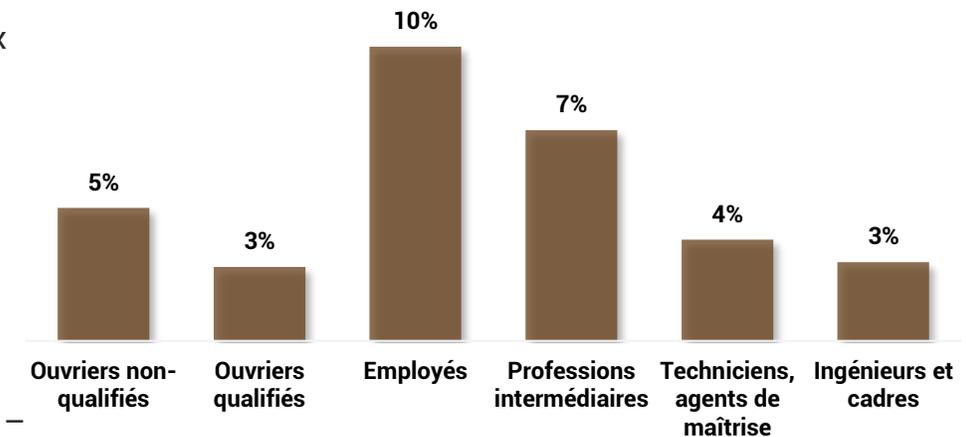
- **La quasi-totalité des salariés de l'industrie du papier-carton sont à temps complet**
- **2 300 salariés de la filière sont à temps partiel soit 4% de l'ensemble des effectifs, un taux comparable à celui mesuré dans l'ensemble de l'industrie.** Le temps partiel est le plus fréquent parmi les employés (10%) et les professions intermédiaires (7%).

Part de salariés à temps partiel selon le secteur d'activité

Papier-Carton	Plasturgie	Métallurgie	Industries chimiques	Ensemble de l'industrie	Textile et habillement	Industrie pharma.	Bois et ameublement	Ensemble de l'économie
4%	4%	4%	5%	5%	7%	7%	9%	16%

- **D'autres facteurs sont corrélés à une plus grande diffusion du temps partiel tels que l'âge – 9% des 60 ans et plus ne travaillent pas à plein temps contre 2% des moins de 30 ans – et la taille de structure – les plus petits établissements présentent généralement des taux de recours au temps partiel plus élevés que les grands.**
- **Près de la moitié des salariés ont un rythme de travail atypique**
- **17 170 salariés de la filière papier-carton sont concernés par le travail posté soit 33% des effectifs, une proportion supérieure à celle observée dans l'ensemble de l'industrie (19%).**
- **En outre, une part non significative des salariés de la filière (14%) ont des plannings variables d'une semaine sur l'autre – 10% dans l'industrie.**
- **Ainsi, dans l'ensemble, 47% des effectifs, soit 24 470 salariés ont un rythme de travail atypique dans le secteur du papier-carton contre 29% dans l'ensemble de l'industrie.**

Part de salariés à temps partiel selon la catégorie socioprofessionnelle



Part de salariés en travail posté selon le secteur d'activité



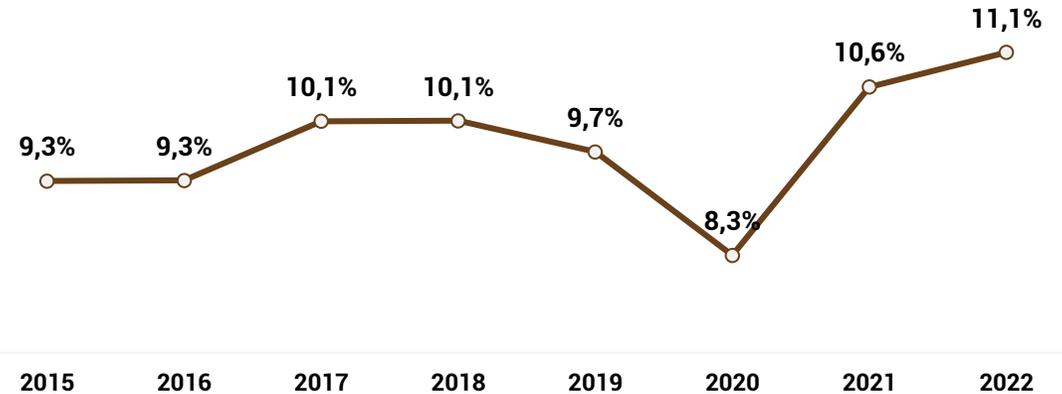
L'intérim est une pratique largement diffusée dans l'industrie du papier-carton

- **Le taux de recours à l'intérim mesuré dans le secteur est en progression**
 - Le recours à l'intérim a rebondi au sortir de la crise sanitaire et atteint en 2022 un niveau sensiblement supérieur à celui observé avant crise. Ainsi, un peu plus de 7 000 intérimaires en ETP ont évolué au sein des entreprises de l'industrie du papier-carton en 2022, soit 11,1% des effectifs totaux.
 - L'intensité du recours à l'intérim varie selon l'activité exercée. Les entreprises spécialisées dans la transformation – fabrication de carton ondulé et de cartonnages notamment – ont davantage recours à l'intérim que les structures de production de matière brute.

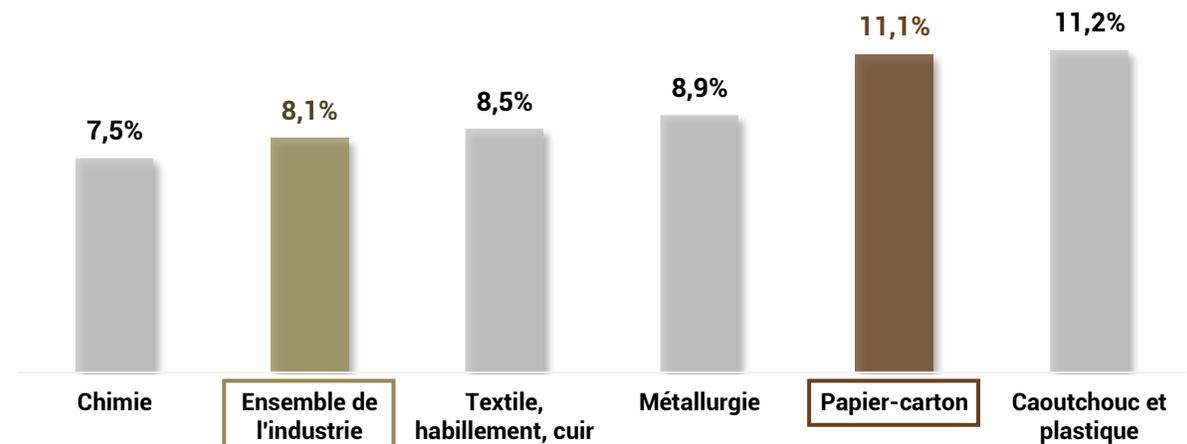


- **L'industrie du papier carton fait partie des secteurs industriels où l'intérim est le plus répandu**
 - L'industrie du papier-carton présente un taux de recours à l'intérim sensiblement supérieur à la moyenne de l'ensemble de l'industrie (8,1%) mais comparable à ce qui est observé dans les industries du caoutchouc et du plastique (11,2%).

Évolution du taux de recours à l'intérim



Taux de recours à l'intérim en 2022 selon le secteur d'activité

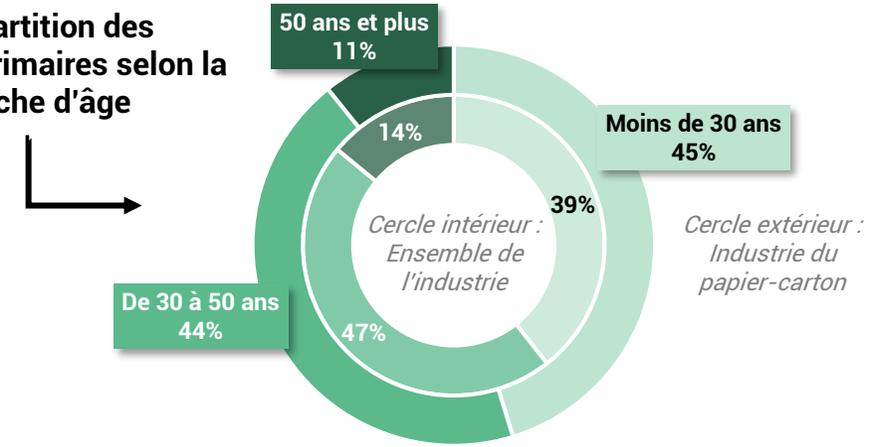


Les intérimaires sont relativement jeunes et occupent en majorité des postes d'ouvriers

- **Près de la moitié des intérimaires ont moins de 30 ans**

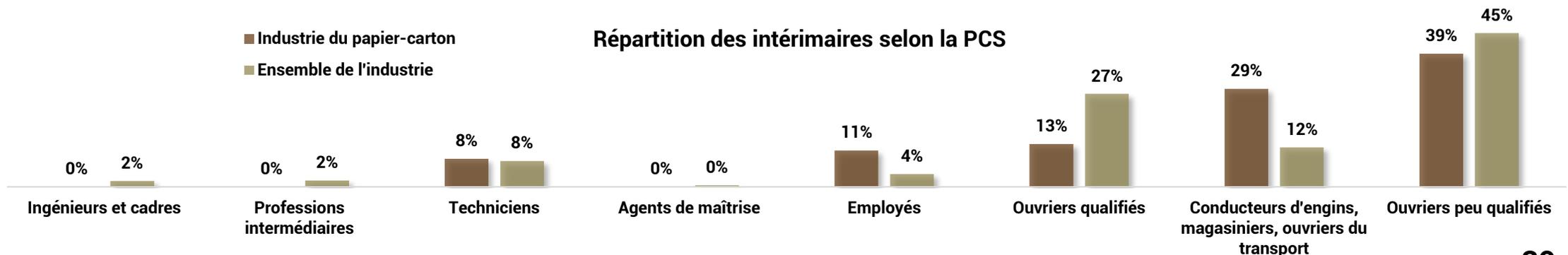
- Un peu plus de 3 200 des intérimaires sollicités par les entreprises de l'industrie du papier-carton ont moins de 30 ans, soit 45% de l'ensemble des travailleurs temporaires. En comparaison, les moins de 30 ans représentent seulement 11% des salariés en CDI ou CDD (6 700 salariés).
- La forte présence des jeunes parmi les intérimaires s'observe dans l'industrie dans son ensemble, mais dans une moindre mesure : 39% des intérimaires de l'industrie ont moins de 30 ans.

Répartition des intérimaires selon la tranche d'âge



- **Plus de 8 intérimaires sur 10 sont des ouvriers, notamment spécialisés dans le domaine de la logistique**

- Les intérimaires exercent généralement des professions spécifiques. **81% d'entre eux sont des ouvriers**, un chiffre comparable à ce qui est mesuré dans l'ensemble de l'industrie (85%).
- Plus précisément, 13% des intérimaires du papier-carton sont des ouvriers qualifiés, 29% des conducteurs d'engins et 39% des ouvriers peu qualifiés. Le secteur se distingue de l'ensemble de l'industrie par un **fort taux de recours à l'intérim dans les métiers liés à la logistique et au transport**.



2 400 salariés en situation de handicap sont salariés des entreprises du papier-carton

- Le taux d'emploi de salariés en situation de handicap est stable depuis plusieurs années et s'élève à 4,0%

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de son effectif total. Le non-respect de l'obligation d'emploi est synonyme de paiement d'une contribution annuelle. Les taux d'emploi directs présentés ici (nombre de travailleurs handicapés rapporté aux effectifs totaux en équivalent temps plein) ne sont pas directement comparables aux 6% réglementaires. En effet, dans le cadre de la loi, le calcul du taux d'emploi de travailleurs handicapés doit notamment intégrer une majoration associée aux travailleurs handicapés de 50 ans et plus.



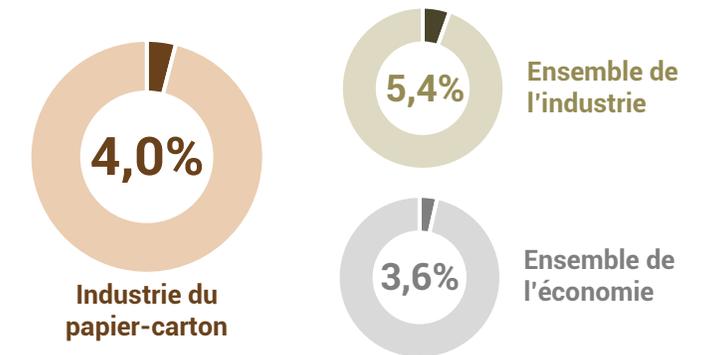
- Les entreprises de taille intermédiaire sont celles qui emploient le plus de travailleurs en situation de handicap

- La part de travailleurs handicapés est sensiblement plus faible au sein des entreprises de moins de 20 salariés, non concernées par l'obligation légale d'emploi.
- Parmi les 510 entreprises de 20 salariés ou plus que compte la filière papier-carton, une vingtaine a signé un accord d'entreprise dédié à l'emploi de salariés en situation de handicap.

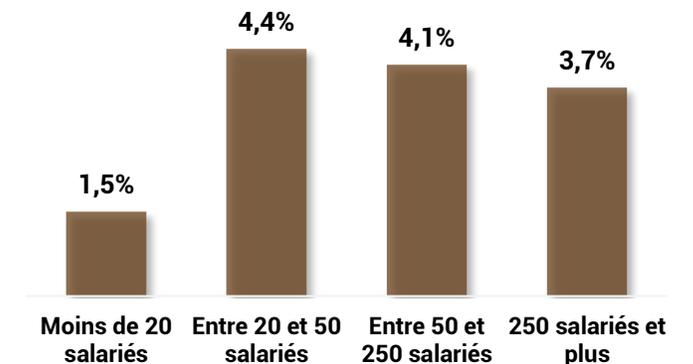
Part d'entreprises de 20 salariés ou plus ayant signé un accord handicap

Papier-Carton	Ensemble de l'industrie	Ensemble de l'économie
4%	5%	6%

Taux d'emploi de travailleurs handicapés selon le secteur d'activité (entreprises de 20 salariés et plus)

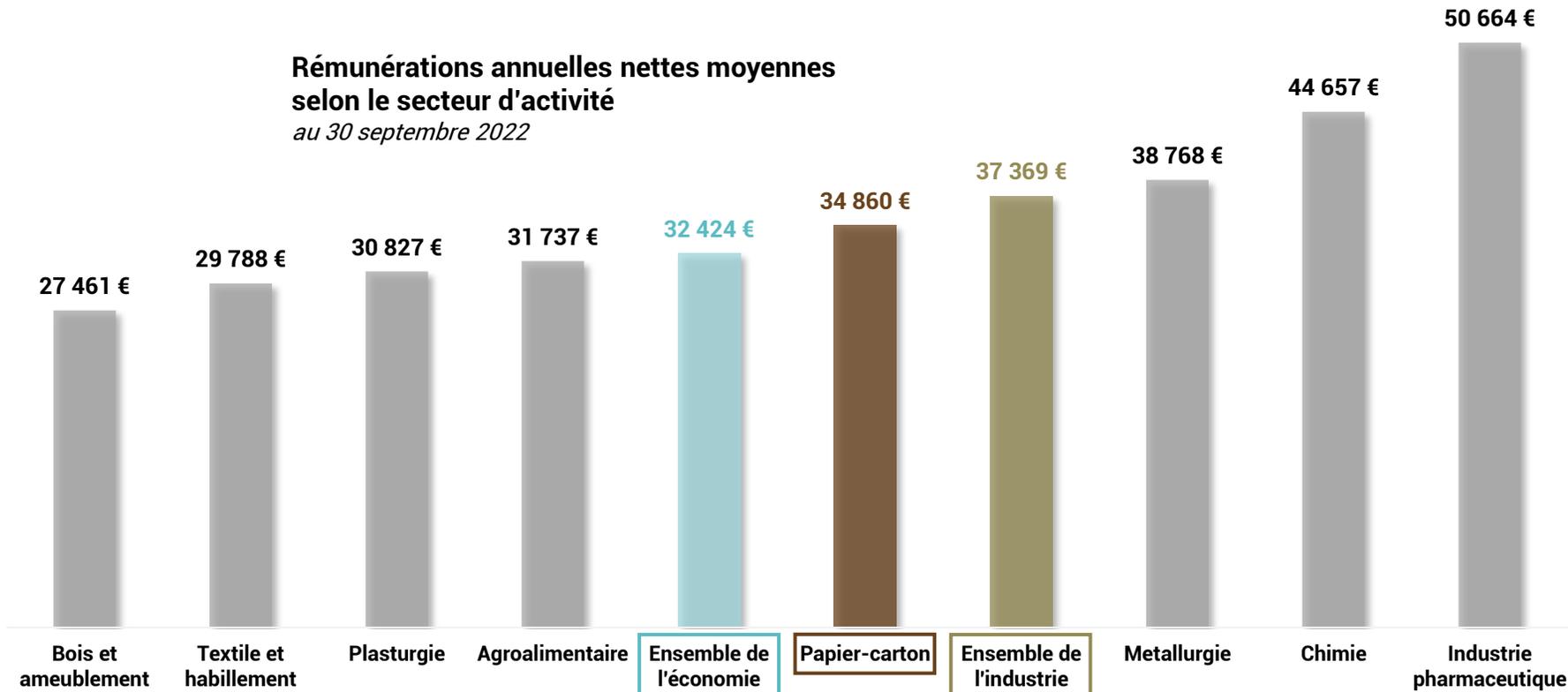


Taux d'emploi de travailleurs handicapés selon la taille d'entreprise



Les niveaux de rémunération pratiqués dans l'industrie du papier-carton sont en moyenne proches de ceux de l'ensemble de l'industrie et supérieurs à ceux d'industries comparables

- Un salarié de l'industrie du papier-carton gagne en moyenne 34 860 € par an



Note méthodologique

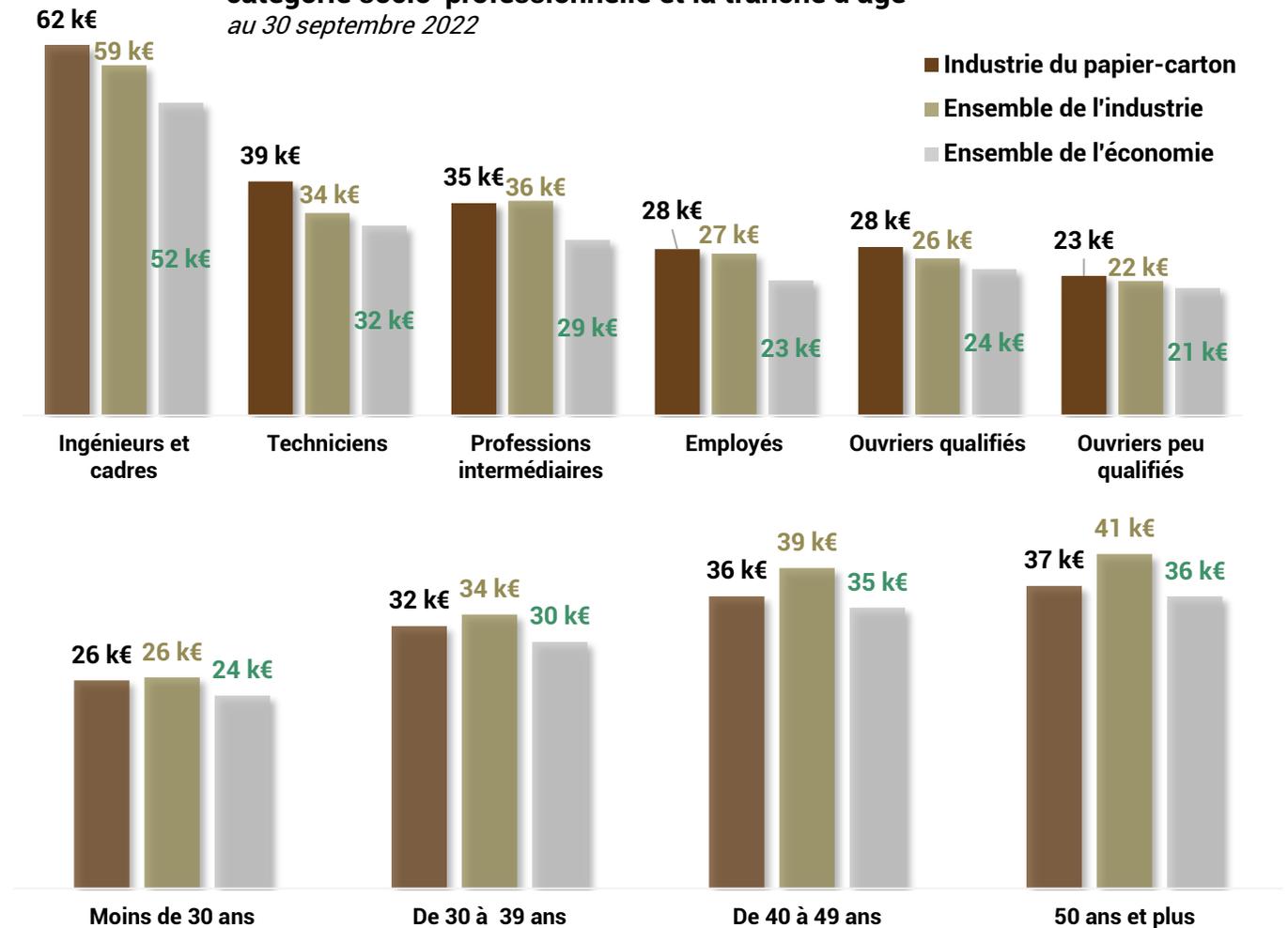
Les indicateurs de rémunération présentés dans ce rapport s'appuient sur deux sources de données. Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) publiées par l'Insee offrent une estimation moyenne des niveaux de rémunération sectoriels jusqu'en 2020. Les taux d'évolution sectoriels des salaires de base publiés par la Dares permettent de faire évoluer ces niveaux de rémunération jusqu'à la fin du troisième trimestre 2022 proposant ainsi les estimations les plus récentes possibles. Les rémunérations présentées sont nettes et incluent l'ensemble des primes et compléments perçus par les salariés.

Source : Insee Dads, 2020 | Dares indices de salaire de base 2022

La catégorie socio-professionnelle et l'âge sont deux des principaux déterminants des niveaux de rémunération

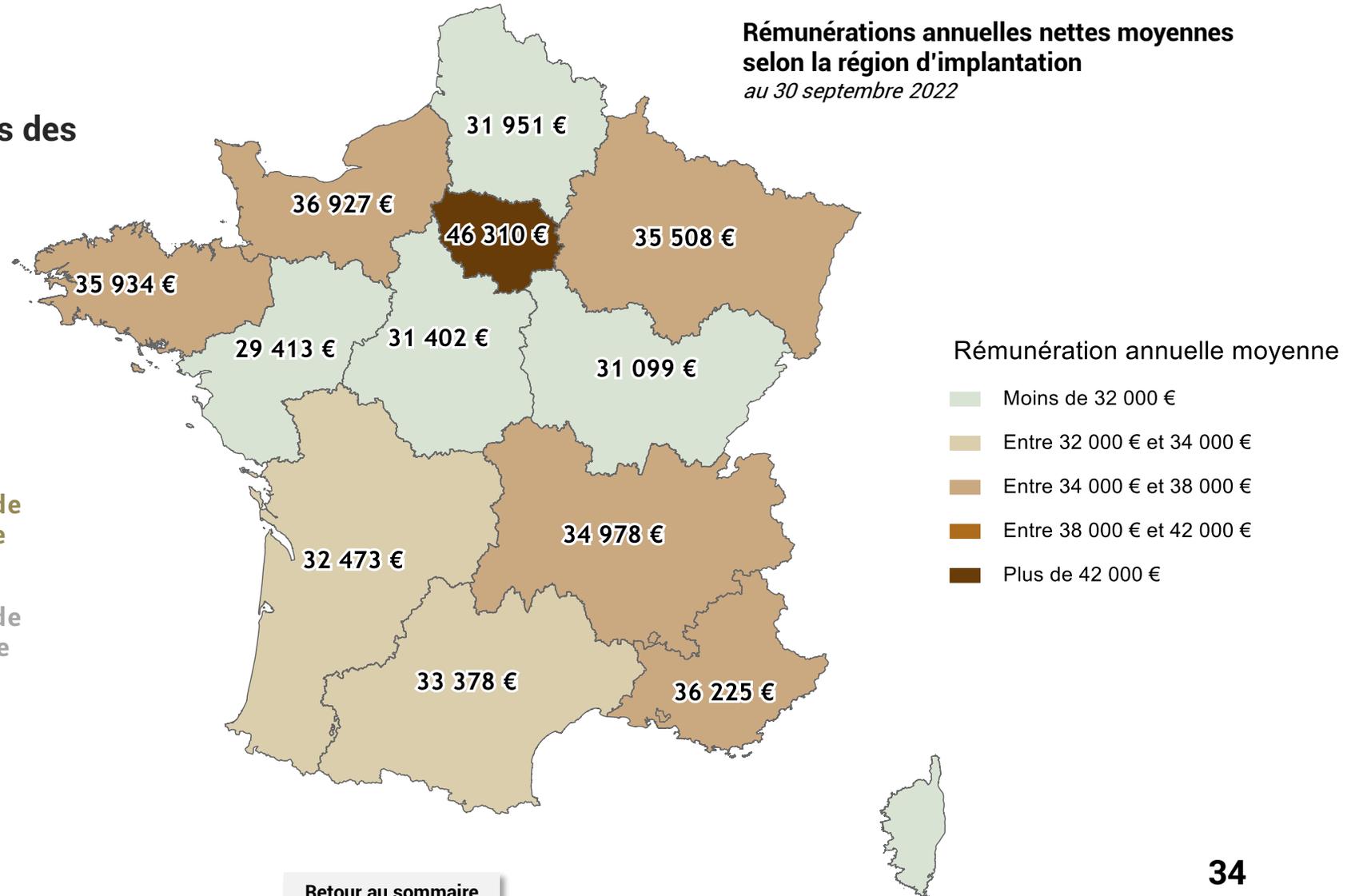
- **Un ouvrier qualifié du secteur du papier-carton gagne en moyenne 28 000 € par an**
 - Les cadres du secteur gagnent en moyenne 62 000 € par an, contre respectivement 39 000 € et 35 000 € pour les techniciens et les professions intermédiaires.
 - À catégorie socio-professionnelle équivalente, un salarié de l'industrie du papier-carton gagne en moyenne davantage qu'un salarié de l'industrie en général. L'industrie du papier-carton compte cependant un faible nombre de cadres, d'où le niveau de rémunération global inférieur à celui de l'industrie observé précédemment.
- **Les rémunérations des salariés de 40 ans et plus sont en moyenne 20% supérieures à celles de leurs jeunes collègues**
 - La rémunération est nettement croissante avec l'âge, notamment avant 50 ans.
 - Les écarts de rémunération selon l'âge sont moins marqués dans le secteur du papier-carton (+20% entre les plus de 40 ans et les moins de 40 ans) que dans l'industrie (+29%).

Rémunérations annuelles nettes moyennes selon la catégorie socio-professionnelle et la tranche d'âge au 30 septembre 2022



Des niveaux de rémunération également fonctions des environnements économiques régionaux et des caractéristiques des emplois locaux

Rémunérations annuelles nettes moyennes selon la région d'implantation
au 30 septembre 2022



Écarts de rémunération entre l'Île-de-France et les régions

38%

Industrie du papier-carton

51%

Ensemble de l'industrie

39%

Ensemble de l'économie

Source : Insee Dads, 2020 | Dares indices de salaire de base, 2022

Des progressions de salaire de base similaires à celles de l'ensemble de l'industrie

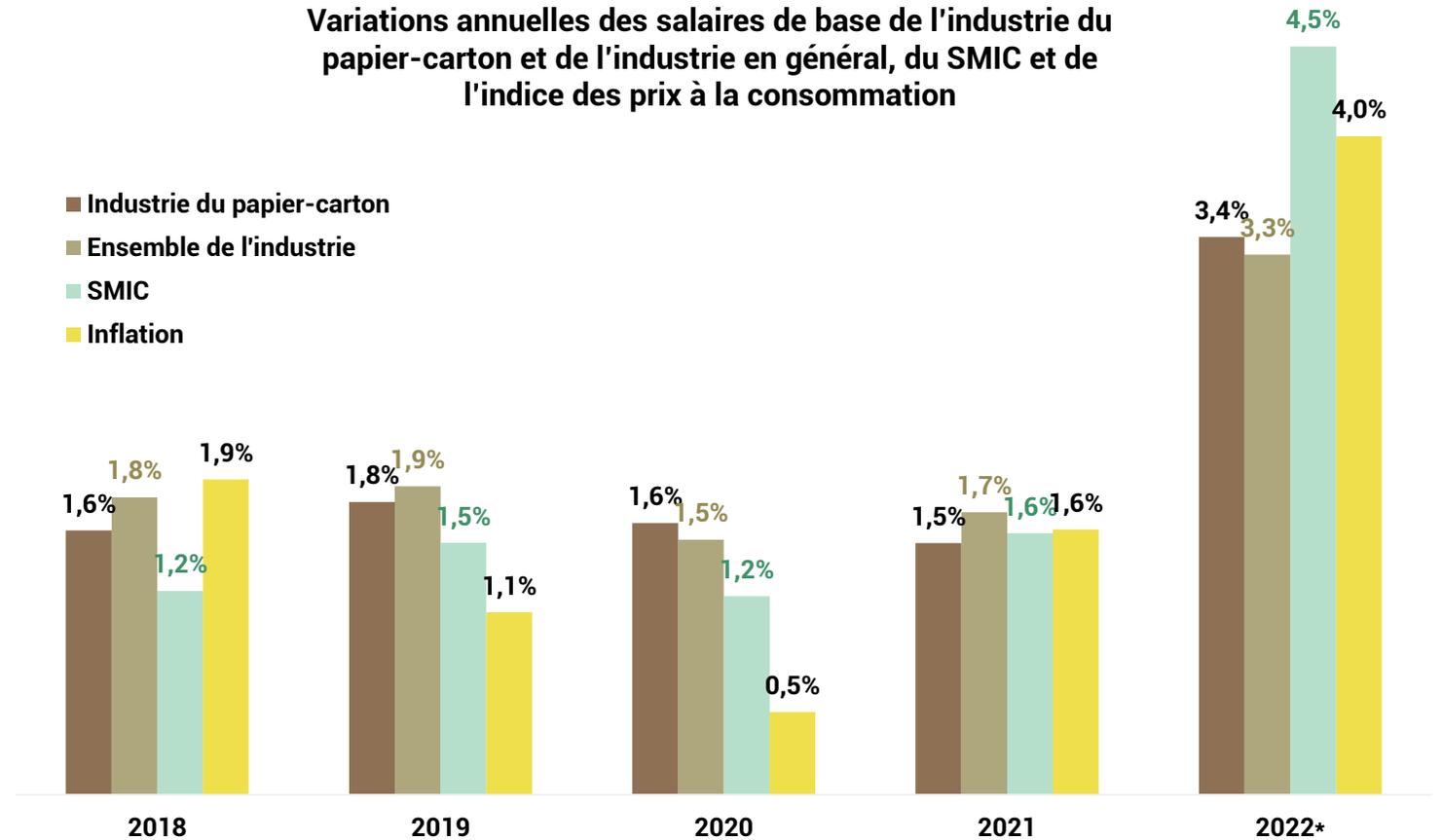
- **En 2022, les salaires de base ont progressé moins vite que l'inflation...**

- Les salaires de base de l'industrie du papier-carton et de l'industrie en général ont progressé de respectivement 3,4% et 3,3% en 2022.
- L'indice des prix à la consommation a davantage progressé sur la même période (+4,0%), de même que le SMIC (+4,5%). Ainsi, les salaires des ouvriers, généralement plus proches du SMIC, ont davantage progressé que ceux de l'ensemble des salariés (+3,6% dans le papier-carton et +3,9% dans l'industrie).

- **... mais le constat s'inverse sur le moyen-terme**

- Entre 2018 et 2022, les salaires pratiqués dans l'industrie du papier-carton ont augmenté de 10,3% (+10,6% dans l'ensemble de l'industrie) contre 9,6% pour l'indice des prix à la consommation.

Variations annuelles des salaires de base de l'industrie du papier-carton et de l'industrie en général, du SMIC et de l'indice des prix à la consommation



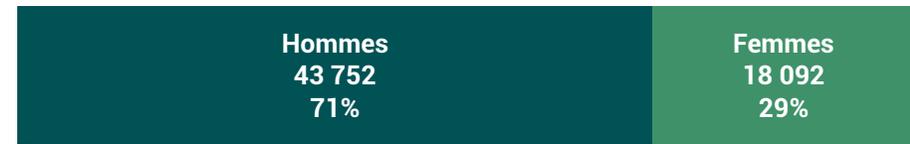
* Les données relatives aux variations de salaire de base de la fin de l'année 2022 n'ayant pas encore été publiées au moment de la rédaction de ce rapport, tous les chiffres présentés ci-dessus pour l'année 2022 concernent les variations observées entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 septembre 2022.

Source : Dares indices de salaire de base, 2022 | Insee indice des prix à la consommation, 2022

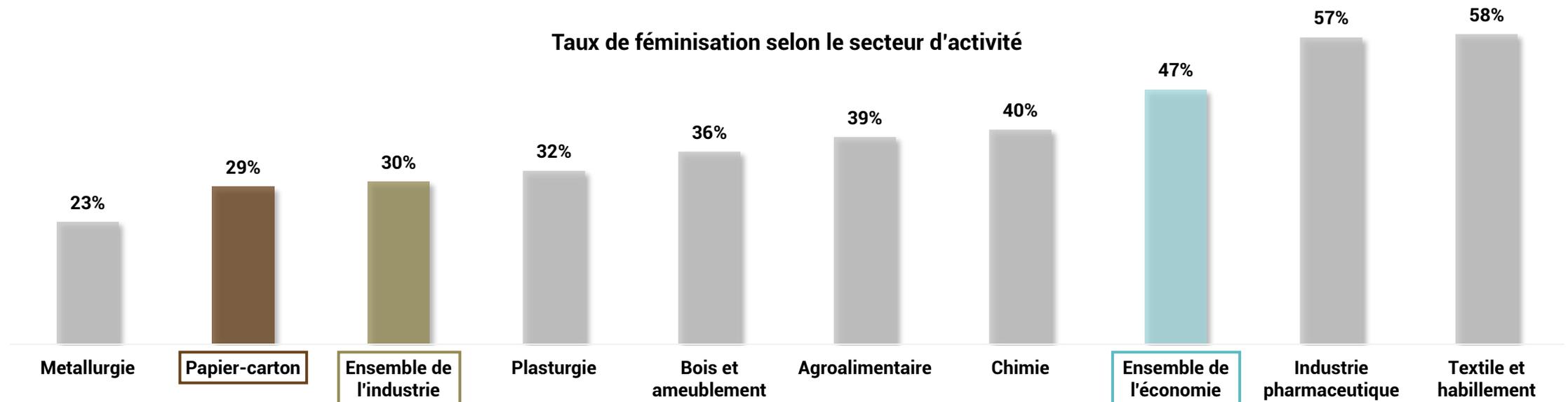
Un peu plus de 18 000 femmes travaillent dans l'industrie du papier-carton

- **Un taux de féminisation légèrement inférieur à 30% et proche de ce qui est mesuré dans l'ensemble de l'industrie**
 - 29% des salariés du papier-carton sont des femmes, un taux stable au cours du temps.
 - Le secteur fait partie des moins féminisés de l'industrie mais présente néanmoins des chiffres proches de ceux de secteurs comparables comme la plasturgie (32% de femmes) ou de l'ensemble des activités industrielles (30% de femmes).

Répartition des salariés selon le genre



Taux de féminisation selon le secteur d'activité



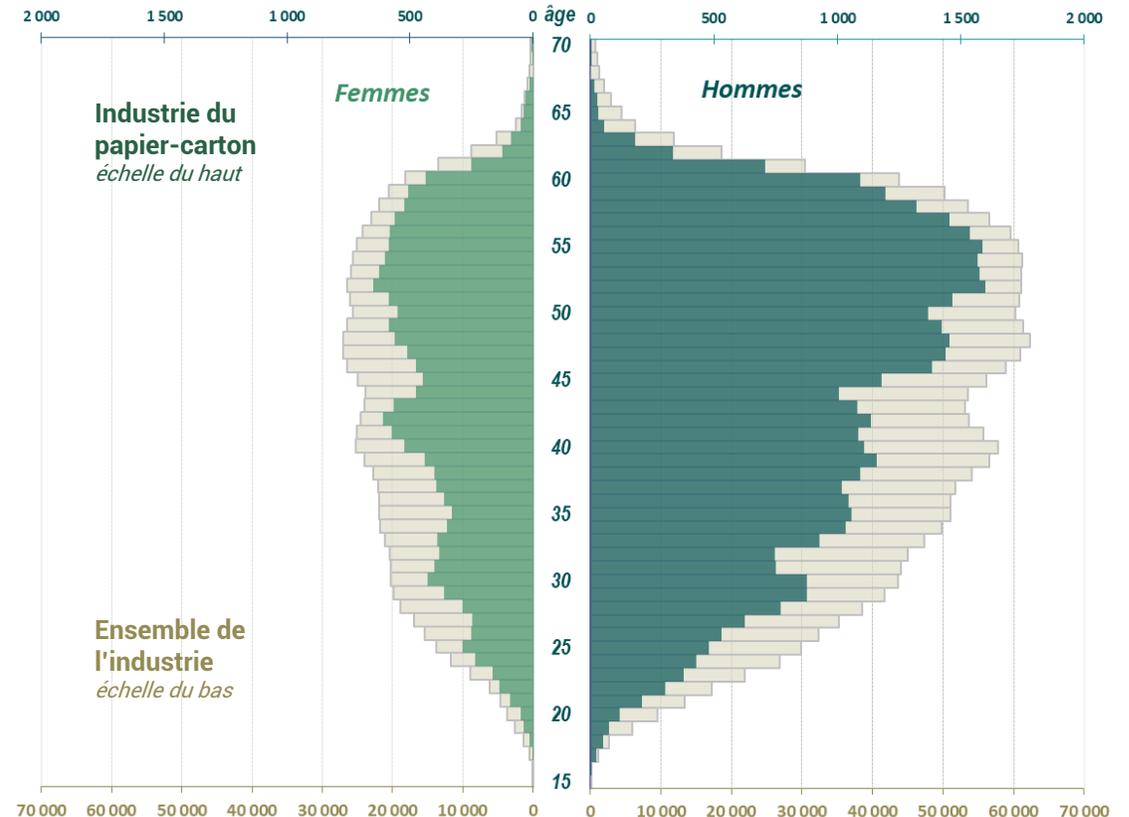
Les femmes du secteur sont légèrement plus jeunes que leurs collègues masculins

- **Un tiers des moins de 26 ans sont des femmes**
 - Le taux de féminisation parmi les tranches d'âge les plus jeunes est légèrement supérieur au taux calculé sur l'ensemble des salariés.
 - L'asymétrie vers le haut de la pyramide des âges est donc moins marquée chez les femmes que chez les hommes.

Âge moyen selon le genre et le secteur

	Papier-Carton	Ensemble de l'industrie	Ensemble de l'économie
Hommes	44,6 ans	43,6 ans	41,0 ans
Femmes	44,2 ans	43,8 ans	40,9 ans
Ensemble	44,5 ans	43,6 ans	40,9 ans

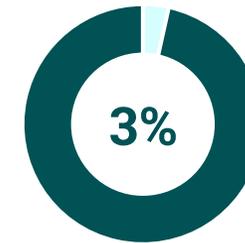
Pyramide des âges des hommes et des femmes



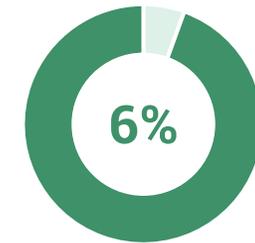
Les conditions d'emploi diffèrent sensiblement selon le genre

- **Même s'il demeure l'exception, le CDD est deux fois plus fréquent chez les femmes**
 - Dans l'ensemble, **4% des salariés** de l'industrie du papier-carton **sont en CDD**. Ce chiffre est de **3% parmi les hommes** contre **6% parmi les femmes**.
 - La diffusion plus importante du CDD au sein des personnels féminins n'est pas propre à l'industrie du papier-carton. Ainsi, tous secteurs confondus, **11% des hommes** sont en CDD contre **18% des femmes**, des chiffres qui s'élèvent à respectivement **4% et 7%** dans l'ensemble de l'industrie.
- **Le recours au temps partiel est rare, mais quatre fois plus courant parmi les femmes**

Part de salariés en CDD selon le genre



Hommes



Femmes

Part de salariés à temps partiel selon le genre



Les femmes et les hommes n'occupent souvent pas les mêmes métiers

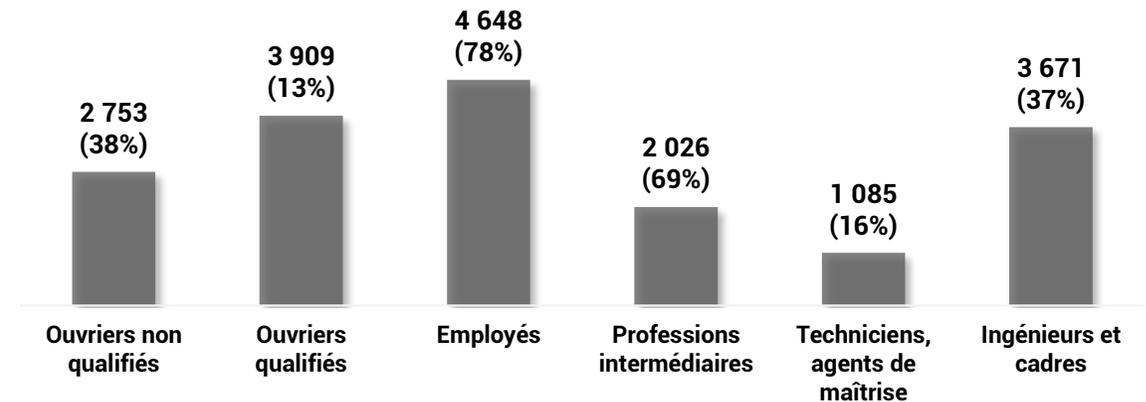
- **Plus de 3 600 femmes salariées des entreprises du papier-carton sont des cadres**
 - La structure de l'emploi des hommes est sensiblement différente de celle des femmes. Ces dernières sont **nombreuses parmi les cadres et les ouvriers non-qualifiés** et **largement majoritaires parmi les professions intermédiaires et les employés.**

Taux de féminisation selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur

	Papier-Carton	Plasturgie	Textile et habillement	Métallurgie	Ensemble de l'industrie	Ensemble de l'économie
Ingénieurs et cadres	37%	26%	49%	23%	31%	39%
Ouvriers non-qualifiés	38%	44%	57%	29%	36%	36%
Prof. intermédiaires	69%	59%	75%	59%	62%	67%
Employés	78%	76%	85%	75%	76%	72%

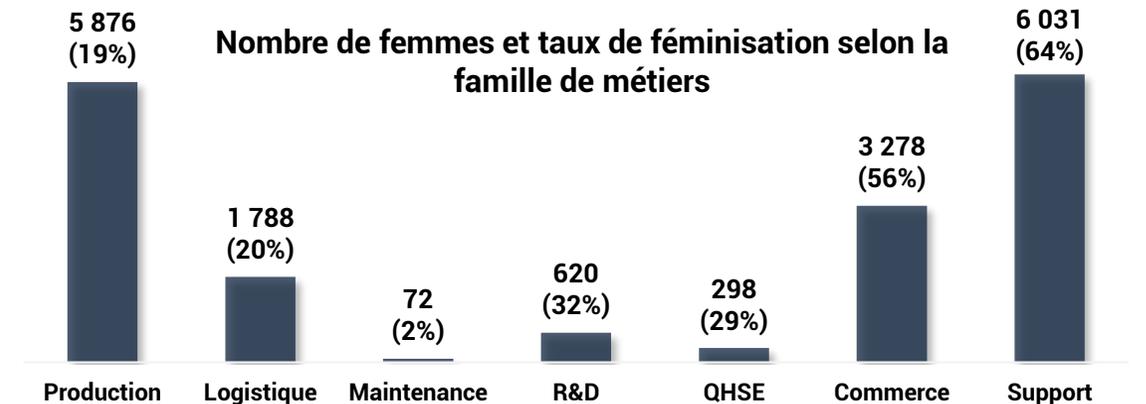
- Au contraire, on recense **peu de personnels féminins** évoluant en tant que **technicienne ou ouvrière qualifiée.**
- **Un peu moins de la moitié des femmes exercent une fonction faisant partie du « cœur de métier »**
 - Les femmes ont donc davantage tendance à exercer les métiers des **services administratifs ou commerciaux.** Dans ces domaines, elles constituent la majorité des personnels, respectivement 64% et 56%.

Nombre de femmes et taux de féminisation selon la catégorie socioprofessionnelle



Note de lecture : 3 671 femmes sont ingénieures ou cadres, les femmes représentent 37% de l'ensemble des ingénieurs et cadres

Nombre de femmes et taux de féminisation selon la famille de métiers



Note de lecture : 5 876 femmes exercent un métier de la production, les femmes représentent 19% de l'ensemble des effectifs de la production

Les femmes perçoivent des rémunérations en moyenne inférieures à celles des hommes

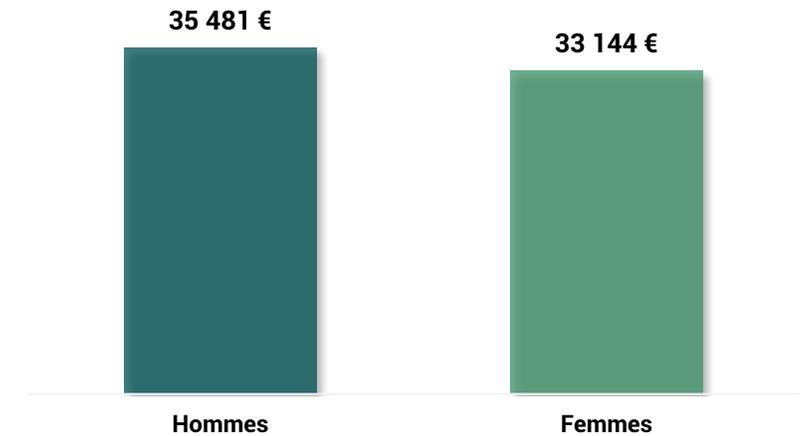
- **L'écart de rémunération en faveur des hommes s'élève à 7%**
 - Une femme salariée de l'industrie du papier-carton **gagne en moyenne 33 140€ contre 35 480€ pour un homme**, soit un écart de 7,1%.
 - Cet écart est significatif dans la mesure où les femmes sont surreprésentées parmi les cadres, lesquels font généralement partie des salariés les mieux rémunérés.

Rémunération moyenne selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle

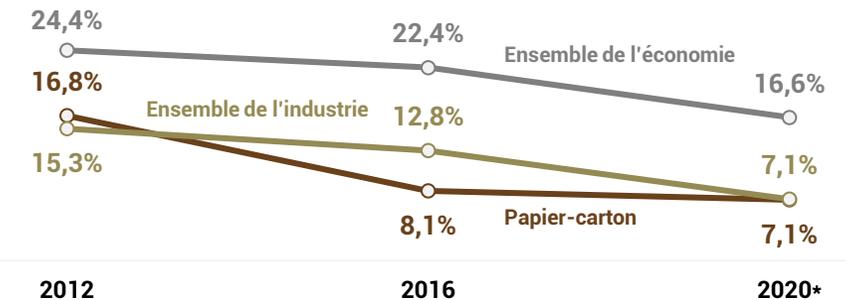
	Ingénieurs et cadres	Techniciens et prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers
Hommes	63 956 €	39 648 €	31 209 €	28 454 €
Femmes	57 759 €	34 299 €	26 904 €	21 177 €

- **Bien que persistantes, les différences de rémunération selon le genre se sont réduites au cours des dernières années**
 - L'écart de rémunération moyenne entre les femmes et les hommes a nettement diminué au début des années 2010 passant de 16,8% en 2012 à 8,1% en 2016, la tendance s'est depuis infléchiée mais des progrès continuent à être observés.
 - Les **inégalités salariales** mesurées dans l'industrie du papier-carton sont **similaires à celles de l'ensemble de l'industrie** et inférieures à ce qu'on recense tous secteurs d'activité confondus.

Rémunérations annuelles nettes moyennes selon le genre
au 30 septembre 2022



Évolution de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes



* Les dernières données de rémunérations disponibles datent de la fin de l'année 2020. Afin de fournir les chiffres les plus actuels possibles, ces données ont été mises à jour à l'aide des taux d'évolution des salaires de base fournis par la Dares. Ces taux d'évolution sont uniformes selon le genre et ne donnent donc pas d'information sur l'évolution des inégalités salariales. Les écarts de salaire mentionnés sur cette page correspondent donc à ceux observés en 2020.

Rapport réalisé en mars 2023
avec l'appui technique du cabinet

Quadrat-Études

45 rue de Lyon, Paris 12^{ème}
contact@quadrat-etudes.fr

